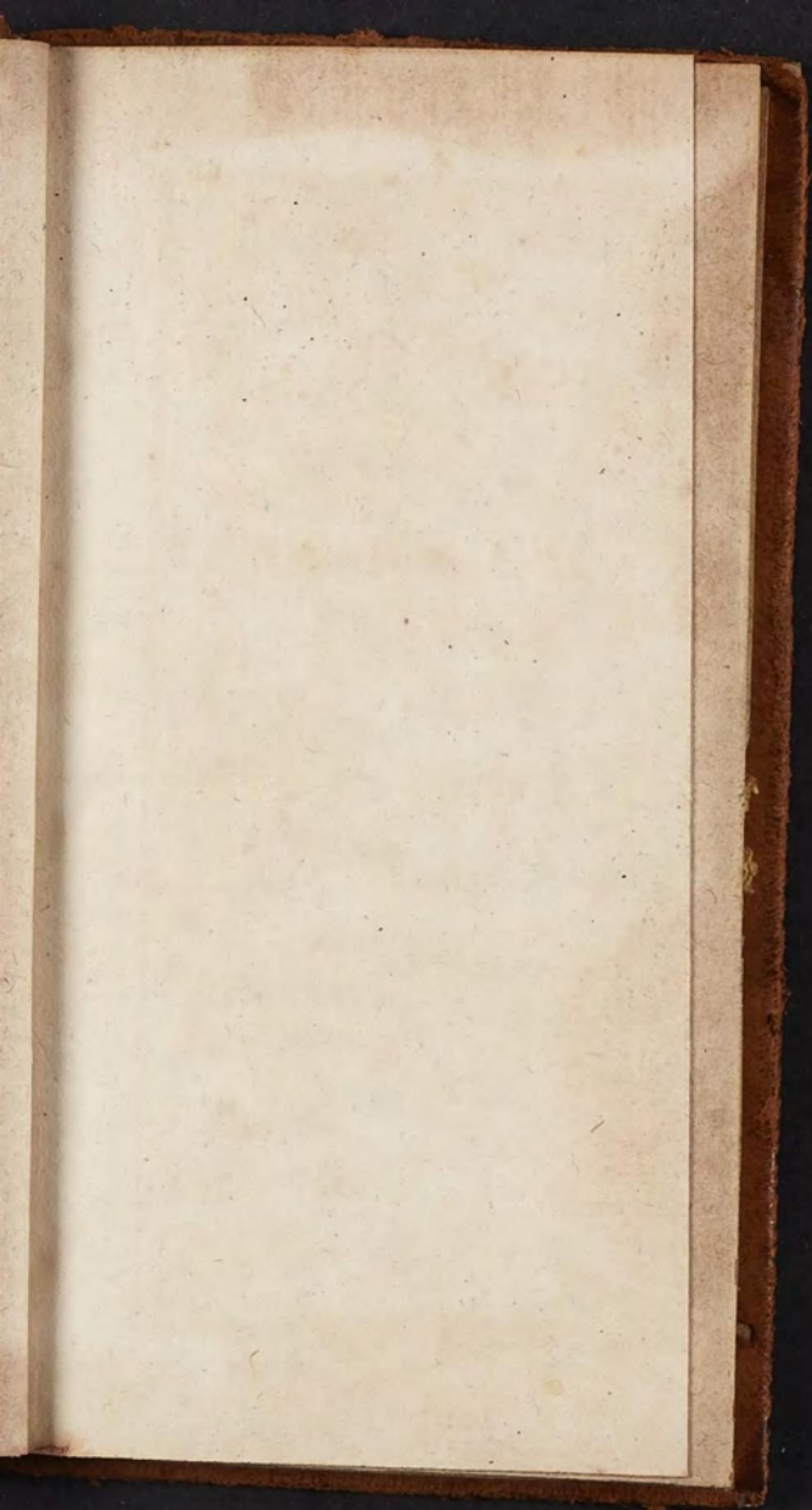




TP

ALMANACH
HISTORIQUE
ET CRITIQUE
DES DÉPUTÉS.

1724
1725
1726
1727



ETRENNES A NOS LEGISLATEURS pour l'année 1792



- | | | | |
|--|--|--|---|
| 1 ^{er} le Roi de Suede. | 5 ^e l'abbé Maury (aumonier de l'armée) | 9 ^e l'abbé Ch...t, | 14 ^e Vicomte de Mirabeau |
| 2 ^e Déporémont. | 6 ^e Cu... de Co...n grand pro...teur
de la Nation. | 10 ^e l'Evêque Pa...t, | 15 ^e M ^{me} de Bouillé. |
| 3 ^e Comte Dartois. | 7 ^e Sr... d. 8 ^e d'An...t, | 11 ^e Ba...e 12 Br...t | 16 ^e Prince Condé. |
| 4 ^e le Cardinal de Rohan. | 9 ^e Margu... de la Quenette. | 13 ^e le President de l'Assemblée | 17 ^e M ^{al} de Broglie. |
| 5 ^e Maréchal de Maillebois. | 10 ^e M ^{me} de Castrics | 14 ^e le Bourreau lieutenant de la Garde Na... | |

ALMANACH
HISTORIQUE
ET CRITIQUE
DES DÉPUTÉS,

*À la première Assemblée législative,
pour l'année 1792.*

Wec gravure analogue à leur mérite.

Toutes peines méritent récompense.

BIBLIOTHEQUE
DU
SENAT



A COBLENTZ,

De l'IMPRIMERIE des Princes françois,
sous les yeux de MM. l'Abbé Maury
et Marquis de la Queille.

Et se trouve en France, chez tous les
Libraires monarchiques.

2 J. 1792

LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARIES
1900

1
M
M
J
V
Sa
L
M

J A N V I E R.

Le Verseau.

Jours de la semaine	J.	Noms des Saints.	J.	Phases de la Lune.
Diman.	1	Circoncision.	8	
Lundi	2	s. Basile	9	Prem.
Mardi	3	Ste. Geneviéve	10	Quar.
Mercr.	4	s. Rigobert	11	le 1 à 4 h.
Jeudi	5	s. Simeon	12	30' matin.
Vendr.	6	Les Rois.	13	
Samedi	7	I. Noces.	14	
1 Dim.	8	s. Lucien	15	¶ Pleine
Lundi	9	s. Pierre, Ev.	16	Lune
Mardi	10	s. Guillaume	17	le 9 à 9 h.
Mercr.	11	s. Théodore	18	13 matin.
Jeudi	12	s. Paul, Her.	19	
Vendr.	13	s. Hilaire	20	
Samedi	14	s. Felix	21	Der.
2 Dim.	15	s. Maur, Ab.	22	Quar.
Lundi	16	s. Furcy, Ab.	23	le 17 à 2 h.
Mardi	17	s. Antoine	24	37' matin
Mercr.	18	Ch. s. Pierre	25	
Jeudi	19	s. Sulpice	26	Nou.
Vendr.	20	s. Sébastien	27	Lune
Samedi	21	ste. Agnes	28	le 23 à 5 h
3 Dim.	22	s. Vincent	29	36' soir.
Lundi	23	s. Eusebe	30	
Mardi	24	s. Ildephonse	1	
Mercr.	25	Con. s. Paul	2	
Jeudi	26	ste. paul v.	3	Prem.
Vendr.	27	s. Julien	4	Quar.
Samedi	28	s. Charlemag.	5	le 30 à 11
4 Dim.	29	s. François de S.	6	h. 10' soir
Lundi	30	ste. Bastilde	7	
Mardi	31	s. Pierre Nol.	8	

FÉVRIER.

Les Poissons.

Jours de la semaine.	l.	Noms des Saints.	J.	Phases de la Lune.
	n.		L.	
Mercr.	1	s. Ignace, M.	9	
Jeudi.	2	Purification	10	
Vendr.	3	s. Blaise	11	
Samedi	4	ste. Agathe	12	
Diman.	5	Septuagésime.	13	⊕ Pleine Lune le
Lundi	6	s. Vaast	14	8 à 3 heu. 5'
Mardi	7	s. Romuald	15	matin.
Mercr.	8	s. Jean de M.	16	
Jeudi	9	ste. appoline	17	
Vendr.	10	ste. Scholas.	18	⊖ Dernier Quartier
Samedi	11	s. Séverin	19	
Diman.	12	Sexagésime	20	le 15 à 0 h.
Lundi	13	s. Mélece,	21	midy.
Mardi	14	s. Grégoire	22	
Mercr.	15	s. Valentin	23	
Jeudi	16	s. Faustin	24	⊕ Nouvelle Lune le
Vendr.	17	ste. Julienne	25	
Samedi	18	s. Siméon	26	22 à 5 h. 13'
Diman.	19	Quinquagesi.	27	matin.
Lundi	20	s. Eucher	28	
Mardi	21	Mardi gras.	29	
Mercr.	22	s. Césair, Ab.	1	Premier Quartier
Jeudi	23	Cendres.	2	
Vendr.	24	s. Mathias	3	le 29 à 7 h.
Samedi	25	s. Alexandre	4	33' matin.
1 Dim.	26	Quadragési.	5	
Lundi	27	st. Honorine	6	
Mardi	28	s. Romain	7	
Mercr.	29	Quatre-Tems.	8	

M A R S.

Le Bélier.

<i>Jours de la semaine</i>	<i>J. m.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>J. L.</i>	<i>Phases de la Lune.</i>
Jeudi	1	s. Aubin	9	
Vendr.	2	s Simplice	10	
Samedi.	3	ste. Cunég.	11	
2 Dim.	4	Reminiscere.	12	
Lundi	5	ste. Colette	13	Pleine
Mardi	6	s. Théophile	14	④ Lune le
Mercr.	7	s. Thom. d'A.	15	8 à 6 h. 44'
Jeudi	8	s. Jean de D.	16	soir.
Vendr.	9	ste. Françoise	17	
Samedi	10	s. Euloge	18	
3 Dim.	11	Oculi.	19	
Lundi	12	s. Paul , Ev.	20	Dernier
Mardi	13	s. Grégoire	21	④ Quartier
Mercr.	14	s. Lubin	22	le 15 à 7 h.
Jeudi	15	s. Zacharie	23	13' soir.
Vendr.	16	s. Abraham	24	
Samedi	17	ste. Gertrude	25	
3 Dim.	18	Laetate.	26	
Lundi	19	s. Joseph	27	Nouvelle
Mardi	20	s. Joachim	28	④ Lune le
Mercr.	21	s. Benoist	29	2 à 5 h. 56'
Jeudi	22	s. de Paris ,	1	soir.
Vendr.	23	s. Victorien	2	
Samedi	24	s. Gabriel	3	
5 Dim.	25	La Passion.	4	
Lundi	26	Annonciation.	5	Premier
Mardi	27	s. Rupert	6	④ Quartier
Mercr.	28	s. Gontran	7	le 30 à 3 h.
Jeudi	29	s. Isaac	8	45' soir.
Vendr.	30	s. Cyrille	9	
Samedi	31	s. Rieul	10	

A V R I L.

Le Taureau.

<i>Jours de la semaine</i>	<i>J.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>J.</i>	<i>Phases de la Lune.</i>
	<i>m.</i>		<i>L.</i>	
6 Dim.	1	Rameaux	11	
Lundi	2	s. Fran. de P.	12	
Mardi	3	s. Richard	13	
Mercre.	4	s. Ambroise	14	Pleine
Jeudi	5	s. Vincent F.	15	② Lune le
Vendr.	6	Vendredi-S.	16	7 à 7 h. 33'
Samedi	7	ste. Perpétue	17	matin.
Diman.	8	PASQUES.	18	
Lundi	9	ste. Marie E.	19	
Mardi	10	s. Fulbert	20	
Mercre.	11	s. Léon	21	Dernier
Jeudi	12	s. Jules	22	④ Quartier
Vendr.	13	s. Justin	23	le 24 à
Samedi	14	s. Tiburce	24	25' mat
1 Dim.	15	Quasimodo.	25	
Lundi	16	s. Maxime	26	
Mardi	17	s. Paterne	27	
Mercre.	18	s. Parfait	28	Nouvelle
Jeudi	19	s. Eleuthere	19	① Lune le
Vendr.	20	s. Marcellin	20	21 à 7 h. 43'
Samedi	21	s. Anselme	21	matin.
2 Dim.	22	ste. Opport.	22	
Lundi	23	s. Georges	23	
Mardi	24	s. Mélile	24	
Mercre.	25	s. Marc. Abst.	25	Premier
Jeudi	26	s. Clet	26	② Quartier
Vendr.	27	s. Anastase	27	le 29 à 10 h.
Samedi	28	s. Vital	28	11' matin.
3 Dim.	29	s. Robert	29	
Lundi	30	s. Eutrope.	30	

M A I.
Les Gémeaux.

<i>Jours de la semaine</i>	<i>J.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>J.</i>	<i>Phases de la Lune.</i>
<i>m.</i>			<i>L.</i>	
Mardi	1	s. Jacq. s. Ph.	11	
Mercredi	2	s. Athanase	12	
Jeudi	3	Inv. ste. Croix	13	
Vendredi	4	ste. Monique	14	⊕ Pleine
Samedi	5	Conv. s. Aug.	15	Lune le
Dimanche	6	s. Jean P. L.	16	6 à 5 h. 25'
Lundi	7	s. Stanislas.	17	soir.
Mardi	8	Ap. s. Michel	18	
Mercredi	9	Tr. s. Nicolas	19	
Jeudi	10	s. Boniface	20	
Vendredi	11	s. Gordian	21	⊖ Dernier
Samedi	12	s. Mamert	22	Quartier
Dimanche	13	s. Servais	23	le 13 à 7 h.
Lundi	14	Rogations.	24	53 matin.
Mardi	15	s. Isidore	25	
Mercredi	16	s. Honore	26	
Jeudi	17	Ascension.	27	
Vendredi	18	s. Montan	28	⊕ Nouvelle
Samedi	19	s. Yves	29	Lune le
Dimanche	20	s. Austregés.	30	20 à 10 h. 8
Lundi	21	s. Hospice	1	soir.
Mardi	22	ste Julie	2	
Mercredi	23	s. Didier	3	
Jeudi	24	s. Donatien	4	
Vendredi	25	s. Urbain	5	⊖ Premier
Samedi	26	Vigile-jeûne.	6	Quartier
Dimanche	27	PENTECOTE	7	le 29 à 1 h.
Lundi	28	s. Germain	8	52 matin.
Mardi	29	s. Maximin	9	
Mercredi	30	Quatre-Tems	10	
Jeudi	31	ste Pétronille	11	

J U I N.

L'Ecrevisse.

Jours de la semaine	J.	Noms des Saints.	J.	Phases de la Lune.
m.	L.			
Vendr.	1	s. Pamphille	12	
Samedi	2	s. Potin	13	
1 Dim.	3	La Trinité.	14	
Lundi	5	s. Optat.	15	⊕ Pleine
Mardi	5	s. Boniface	16	Lune 1.
Mercre.	6	s. Claude	17	5 à 1 h. 2.
Jeudi	7	FESTE-DIEU	18	matin.
Vendr.	8	s. Médard	19	
Samedi	9	s. Vincent	20	
2 Dim.	10	s. Landry	21	
Lundi	11	s. Barnabé	22	⊖ Dernier
Mardi	12	s. Basilide	23	Quartier
Mercre.	13	s. Ant. de P.	24	le 11 à 3 h.
Jeudi	14	Oct. Fête-D.	25	43' soir.
Vendr.	15	s. Guy	26	
Samedi	16	s. Fargeau	27	
3 Dim.	17	s. Avit	28	
Lundi	18	ste. Marine	29	⊕ Nouvelle
Mardi	19	s. Gervais	1	Lune le
Mercre.	20	s. Silvere	2	19 à 10 h. 52'
Jeudi	21	s. Leufroy	3	soir.
Vendr.	22	s. Paulin	4	
Samedi	23	Vigile-jeûne.	5	
4 Dim.	24	Nat. s. J. B.	6	
Lundi	25	s. Prosper	7	⊖ Premier
Mardi	26	i. Sauvé	8	Quartier
Mercre.	27	i. Irenée	9	le 27 à 2 h.
Jeudi	28	Vigile-jeûne.	10	26' soir.
Vendr.	29	s. Pierre s. P.	11	
Samedi	30	Com. s. Paul	12	

J U I L L E T.

Le Lion.

<i>Jours de la semaine</i>	<i>J.</i>	<i>Noms des Saints,</i>	<i>J.</i>	<i>Phases de la Lune</i>
5 Dim.	1	s. Martrai	13	
Lundi	2	s. Visita. N. D	14	
Mardi	3	s. Bertrand	15	② Pleine
Mercr.	4	s. Berthe	16	Lune le
Jeudi	5	ste. Zoë	17	4 à 7 h. 32'
Vendr.	6	s. Goard	18	matin.
Samedi	7	s. Illide	19	
6 Dim.	8	s. Procope	20	
Lundi	9	s. Ephrem	21	
Mardi	10	ste. Félicité	22	② Dernier
Mercr.	11	Transl. s. B.	23	Quartier
Jeudi	12	s. Jason	24	le 11 à 1 h.
Vendr.	13	s. Ergene	25	55' matin.
Samedi	14	s. Bonaven.	26	
7 Dim.	15	s. Henry	27	
Lundi	16	s. Eustate	28	
Mardi	17	s. Alexis	29	② Nouvelle
Mercr.	18	s. Clair	30	Lune le
Jeudi	19	s. Arsenne	1	19 à 3 h. 50'
Vendr.	20	ste. Margue.	2	matin.
Samedi	21	s. Victor	3	
8 Dim.	22	ste. Magde.	4	
Lundi	23	ste. Apollinai	5	
Mardi	24	<i>Jours Canicul.</i>	6	② Premier
Mercr.	25	s. Jac.s.Christ	7	Quartier
Jeudi	26	s. Pantalon	8	le 27 à 10 h.
Vendr.	27	s. Samson	9	7' matin.
Samedi	28	ste. Anne	10	
9 Dim.	29	s. Loup	11	
Lundi	30	s. Abdon	12	
Mardi	31	s. Ger. l'Aux.	13	

A O U S T .

La Vierge.

<i>Jours de la semaine</i>	<i>J.</i>	<i>Noms des Saints</i>	<i>J.</i>	<i>Phases de la Lune.</i>
	<i>m.</i>		<i>L.</i>	
Mercr.	1	s. P. es liens	14	
Jeudi	2	s. Etienne, Pa	15	(2) Pleine
Vendr.	3	ste. Lidie	16	Lune le
Samedi	4	s. Dominique	17	2 à 8 h. 20'
10 Dim.	5	s. Yon	18	soir.
Lundi	6	Trans. N. S.	19	
Mardi	7	s. Victoire, E	20	
Mercr.	8	s. Sévere	21	(3) Dernier
Jeudi	9	s. Spire	22	Quartier
Vendr.	10	s. Laurent	23	le 9 à 3 h. 4'
Samedi	11	ste. Susanne	24	soir.
11 Dim.	12	ste. Claire	25	
Lundi	13	s. Hyppolite	26	
Mardi	14	Vigile-jeûne	27	(4) Nouvelle
Mercr.	15	Assomption.	28	Lune le
Jeudi	16	s. Roch	29	17 à 6 h. 30'
Vendr.	17	s. Carloman	30	soir.
Samedi	18	ste. Helene	31	
12 Dim.	19	s. Louis, Ev	1	
Lundi	20	s. Bernard, A	2	(5) Premier
Mardi	21	s. Privat	3	Quartier
Mercr.	22	s. Antoin	4	le 25 à 7 h.
Jeudi	23	s. Sidoine	5	35' matin.
Vendr.	24	s. Berthelemy	6	
Samedi	25	s. Louis	7	
13 Dim.	26	Fin-jours-Ca.	8	(6) Pleine
Lundi	27	s. Cesaire	9	Lune le
Mardi	28	s. Augustin	10	31 à 10 h. 38'
Mercr.	29	s. Méderic	11	soir.
Jeudi	30	s. Fiacre	12	
Vendr.	31	s. Ovide	13	

S E P T E M B R E.

La Balance.

<i>Jours de la semaine</i>	<i>J.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>J.</i>	<i>Phases de la Lune.</i>
Samedi	1	s. Leu, s. Gil.	16	
14 Dim.	2	s. Lazare	17	
Lundi	3	s. Grégoire	18	
Mardi	4	ste. Rosalie	19	☽ Dernier
Mercre.	5	s. Victorin	20	Quartier
Jeudi	6	s. Humbert	21	le 8 à 7 h.
Vendr.	7	s. Clond.	22	18' matin,
Samedi	8	<i>Nativit. N.D.</i>	23	
15 Dim.	9	s. Omer, Ev.	24	
Lundi	10	s. Palchérie	25	
Mardi	11	s. Patient, Ev.	26	☽ Nouvelle
Mercre.	12	s. Raphaël	27	Lune le
Jeudi	13	s. Aimé	28	16 à 9 h. 27'
Vendr.	14	ste Croix	29	matin.
Samedi	15	s. Achard	30	
16 Dim.	16	s. Corneille	1	
Lundi	17	s. Lambert	2	
Mardi	18	s. Jean Ch.	3	☽ Premier
Mercre.	19	Quatre Tems.	4	Quartier
Jeudi	20	s. Eustache	5	le 23 à 1 h.
Vendr.	21	s. Mathieu	6	57' soir,
Samedi	22	s. Maurice	7	
17 Dim.	23	ste Thecle	8	
Lundi	24	s. Andoche	9	
Mardi	25	s. Firmin, Ev.	10	☽ Pleine
Mercre.	26	ste Justine	11	Lune le
Jeudi	27	s. Co., s. Da.	12	30 à 9 h. 15'
Vendr.	28	s. Venceslas	13	matin.
Samedi	29	s. Michel	14	
18 Dim.	30	s. Jerôme	15	

O C T O B R E.

Le Scorpion.

Jours de J. la semaine m.	Noms des Saints.	J. L.	Phases de la Lune
Lundi 1	s. Remy	16	
Mardi 2	ss. Angesgar	17	
Mercredi 3	s. Leger	18	
Jeudi 4	s. Francois	19	☽ Dernier Quartier
Vendredi 5	ste Aure	20	
Samedi 6	s. Bruno	21	le 8 à 2 h.
19 Dim.	s. Serge	22	1 4' matin.
Lundi 7	ste. Brigitte	23	
Mardi 8	s. Denis	24	
Mercredi 9	s. Paulin	25	
Jeudi 10	s. Gomer	26	☽ Nouvelle Lune le
Vendredi 11	s. Valfride	27	
Samedi 12	s. Fauste	28	25 à 11 h. 3'
20 Dim.	s. Calixte	29	soir.
Lundi 13	ste. Therese.	30	
Mardi 14	s. Berchaire	1	
Mercredi 15	s. Heron	2	
Jeudi 16	s. Luc	3	☽ Premier Quartier.
Vendredi 17	s. Savinien	4	
Samedi 18	s. Cocquelin	5	le 22 à 9 h.
21 Dim.	ste Ursule	6	12' soir.
Lundi 19	s. Mellon	7	
Mardi 20	s. Romain	8	
Mercredi 21	s. Magloire	9	
Jeudi 22	s. Cre. s. Cr.	10	☽ Pleine Lune le
Vendredi 23	s. Rustique.	11	
Samedi 24	s. Prumence	12	29 à 10 h. 32'
22 Dim.	s. Sim. s. Jud.	13	soir.
Lundi 25	s. Faron	14	
Mardi 26	s. Narcisse	15	
Mercredi 27	Vigile-jeune.	16	

N O V E M B R E.

Le Sagittaire

<i>Jours de la semaine</i>	<i>J. m.</i>	<i>Noms des Saints.</i>	<i>J. L.</i>	<i>Phases de la Lune.</i>
Jeudi	1	La Tousaints	17	
Vendr.	2	Les Trépas.	18	
Samedi	3	s. Marcel	19	
23 Dim.	4	s. Charles	20	☽ Dernier
Lundi	5	s. Zacharie	21	Quartier
Mardi	6	s. Léonnard	22	le 6 à 10 h.
Mercr.	7	s. Florent	23	44' soir.
Jeudi	8	s. Godefroy	24	
Vendr.	9	s. Mathurin	25	
Samedi	10	s. Juste	26	
24 Dim.	11	s. Martin	27	☽ Nouvelle
Lundi	12	s. René	28	Lune le
Mardi	13	s. Brice	29	14 à 11. 25'
Mercr.	14	s. Sérapion	1	matin.
Jeudi	15	s. Malo	2	
Vendr.	16	s. Edme	3	
Samedi	17	s. Agnan	4	
25 Dim.	18	s. Odon	5	☽ Premier
Lundi	19	ste Elisabeth	6	Quartier
Mardi	20	s. Edmond	7	le 25 à 4 h.
Mercr.	21	Présen N. D.	8	1' matin.
Jeudi	22	ste Cecile	9	
Vendr.	23	s. Clément	10	
Samedi	24	s. Severin	11	
26 Dim.	25	ste Catherine	12	☽ Pleine
Lundi	26	ste. G. des A.	13	Lune le
Mardi	27	s. Vital	14	28 à 2 h. 24'
Mercr.	28	s. Grégoire	15	soir.
Jeudi	29	s. Maxime	16	
Vend.	30	s. André	17	

DÉCEMBRE.

Le Capricorne.

Jours de la semaine	J.	Noms des Saints.	J.	Phases de la Lune.
Samedi	1 s. E o: Ev.		18	
1 Dim.	2 Avent.		19	
Lundi	3 s. Franç. Xa		20	
Mardi	4 ste. Barbe		21	☽ Dernier
Mercre.	5 s. Sabas		22	Quartier
Jeudi	6 s. Nicolas		23	le 6 à h. 59'
Vendr.	7 ste Fare		24	soir.
Samedi	8 Con. N. D.		25	
2 Dim.	9 s. Remire		26	
Lundi	10 ste. Julie		27	
Mardi	11 s. Daniel		28	☽ Nouvelle
Mercre.	12 s. Valery		29	Lune le
Jeudi	13 ste. Luce		30	15 à 10 h. 35'
Vendr.	14 s. Nicaise			soir.
Samedi	15 ste. Adélaïde		1	
4 Dim.	16 ste. Valere		2	
Lundi	17 s. Lazare		3	
Mardi	18 ste. Fauste		4	
Mercre.	19 Quatre-Tems.		5	☽ Premier
Jeudi	20 s. Philogone.		6	Quartier
Vendr.	21 s. Thomas		7	le 20 à 1 h.
Samedi	22 s. Honorat		8	55' soir.
4 Dim.	23 ste. Victoire		9	
Lundi	24 Vigile - jeune.		10	
Mardi	25 N O E L.		11	
Mercre.	26 s. Etienne.		12	☽ Pleine
Jeudi	27 s. Jean, Ev.		13	Lune le
Vendr.	28 s. Innocens		14	28 à 8 h. 25'
Samedi	29 s. Trophime		15	matin,
Diman.	30 s. Sabin		16	
Lundi	31 s. Silvestre		17	
			18	

E P I T R E
DÉDICATOIRE
A M. LE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. LE PRÉSIDENT,

Tout ouvrage utile doit avoir sa dédicace. A ce titre le nôtre pouvoit-il s'en passer ? mais à qui dédier un pareil ouvrage ? long-tems nous avons flotté d'incertitude en incertitude ; hier par exemple nous étions déterminés à le déposer aux pieds de S. M. comptant que ce présent pourroit lui être agréable. Avant - hier nous voulions l'adresser aux princes et aux chefs des émigrans ,

c'est-à-dire aux généraux de l'armée des *reyénans*. Aujourd'hui nous avons tellement changé d'avis que c'est à vous que nous en faisons hommage , à vous qui , il y a quelques jours perdu dans la foule des hommes , étes en ce moment élevé à la hauteur des trônes de l'Univers , à vous qui marchant encore hier à la queue de l'assemblée , vous voyez aujourd'hui à la tête de ce corps redoutable.

Vous ne dédaignerez pas , M. le Président l'hommage de cet opuscule léger , mais véridique. La Nation étoit impatiente de connoître ses représentans ; c'est un service que nous avons bien voulu lui rendre : elle nous en saura gré. notre ouvrage est un bienfait public , nous avons été justes.

Aux uns nous avons départi la
élébrité du ridicule , aux
autres la gloire odieuse des
érostrates , au plus grand
nombre l'obscurité inestima-
ble où les laissa la bayarde
renommé.

On ne peut qu'applaudir à
notre entreprise. Les mem-
bres même de l'assemblée qui
croiroient avoir à s'en plaindre
doivent en être flattés ; car
leurs noms qui seroient restés
ensevelis dans une liste , sont
par nos soins produits au grand
jour , et de notre almanach se
répandant dans tout le royaume , passeront de bouche en
bouche pour égayer les Fran-
çois. Tel est le but que nous
avons eu en vue. Notre des-
sein a été de faire rire d'a-
bord nos concitoyens dans
l'espoir de les voir se fâcher

(4)

eu suite. Les ris de nos lecteurs
seront nos applaudissements
et s'ils en viennent à dissiper
enfin cette assemblée de fac-
tieux dont vous êtes le mérite
d'être le dernier, M. le Prési-
dent, et dont vous êtes aujour-
d'hui le premier. Sa dissolu-
tion sera le succès de notre
ouvrage.

Je suis , avec un profond
respect ,

M. LE PRÉSIDENT,

Votre très humble , etc.

Ms. de S. G. 77

ALMANACH

ALMANACH DES DÉPUTÉS.

DÉPARTEMENT

De l'Ain.

M M.

GIROD. Jeune homme d'une grande espérance. Il est malheureux que Mirabeau ne l'ait pas connu avant de mourir. Sans doute il se fût écrié comme autrefois cicéron à l'égard d'un jeune homme d'un aussi heureux augure : *spes altera Romæ* : et sa réputation eût été faite. Nous connaissons un littérateur dont on prétend que Voltaire (Fontane)

A

a dit la même chose ; aussi jouit-il d'une grande réputation , et quoiqu'il n'ait rien fait encore , il n'en est pas moins célèbre .

JAGOT , M. Jagot jouit de la gloire dont M. Girod doit être ensumé un jour . Nul homme n'est plus célèbre . Car depuis que la liste des députés est imprimée , son nom est connu dans tout le royaume .

RIBOUT et RUBAT . Ces messieurs se disputent les trompettes de la renommée , et M. Rubat les dispute si bien à M. Ribout que M. Ribout n'en n'est pas plus prôné que M. Rubat .

REGNIER . Les disciples de Pythagore commençoient par observer un silence de cinq

(3)

ans. Si l'honorable les imite, la législature sera close avant que le temps de parler soit venu.

DEYDIER. M. Deydier est un de ces esprits sages , méditatifs qui , au lieu d'exhaler leurs pensées par la parole , les ruminent profondément dans leur ame. A le voir , on juge assez que s'il ne parle pas il n'en pense pas moins.

DÉPARTEMENT.

De l'Aisne.

M M.

BELIN et BERNIER. Ces messieurs étoient cultivateurs dans leur pays. Ils ont abandonné leur champ pour venir cultiver le champ de la *constitution* ; et ils s'en trouvent

A 2

bien. La culture de celui-ci est moins pénible et plus productive ; car ils n'y sèment pas un grain et ils recueillent des assignats.

DUCREUX, L'OBJOI, FACHE, FIQUET. Ces quatre législateurs ont des talens également distingués , et nous convenons qu'il nous serait impossible de dire si M. Ducreux l'emporte sur M. L'objoi , ou M. Fache sur M. Fiquet.

LOYSEL. Il y a eu autrefois un certain Loysel qui a obscurci les loix de plusieurs infolio. Celui-ci prétend faire mieux ; car il veut les remplacer par de plus mauvaises.

JOLLY, DEBRY. Ce que nous admirons sur-tout dans notre révolution , c'est qu'au-

lieu de nous faire avancer vers la sociabilité , art le plus funeste selon J.J. que les hommes aient cultivé , elle nous fait rebrousser vers la nature. Déjà nos législateurs aussi grossiers que les héros d'Homère , ne craignent pas de se dire leur façon de penser ; ils se traitent comme leurs prédécesseurs , de b., de j. f., de scélérats , de brigands : *ils disent vrai.* C'est ainsi que nos mœurs élégantes et polies , mœurs qui annoncent un peuple à son déclin , acquierent cette simplicité homérique , cette rusticité , cette franchise , cette rudesse sauvage si désirables. Un peuple esclave peut être aimable. Il faut qu'il plaise à ses maîtres: un peuple libre doit être fier , et ne pas ménager les expressions.

Le CARLIER. Cet orateur
A 3

(6)

est très-certainement éloquent
d'imoins tout le monde le dit :
mais on a remarqué que son
éloquence étoit plus dans ses
poulmons que dans son cœur.

GUINETTE. On n'a pas plus
de raison, plus de grâce, plus
d'esprit que M. Guinette. Il
est dommage qu'il en soit si
avare. S'il se résout enfin à en
faire part à ses concitoyens, nul
homme en France ne jouira
d'une réputation plus brillante.

PRUDHOMME. Tout le
monde connoît les révolutions
de Paris par Prudhomme et la
scélérité *patriotique* de ce
dernier. On dit que le législa-
teur est au niveau du journa-
liste. Si celui-ci a eu l'audace
d'annoncer par une affiche la
vente d'une brochure qui a
pour titre « des crimes des

(7)

reines de France jusqu'à Marie-Antoinette inclusivement : " il fut espérer que l'autre supposera les siens au roi des François."

DÉPARTEMENT

De l'Allier.

M M.

SOUFFRET , DOUYET , RUET. Nous mettons ces trois messieurs sur la même ligne.

GAULMIN. Ce Médecin serait habile , s'il guérissoit l'état du mal qui le travaille.

HENNEQUIN. Nous en parlons parce qu'il est sur la liste.

BOISROT. C'est un excellent homme , un homme pro-

A 4

(8)

pre à tous les partis. Il ne peut manquer d'esprit ; car il a celui tout le monde.

DESCROTS-D'ESTRÉES ,
maréchal de camp. Honneur
à M. le Maréchal. ; mais il nous permettra de lui dire que ce n'est point là sa place. Un militaire peu habile à faire les lois n'est fait que pour les défendre.

DÉPARTEMENT

Des hautes-Alpes.

M M.

AMAT. Voyez M. Dougeois.

DOUGEOIS

LABASTIE. Tout ce que nous pouvons dire , c'est qu'il

(9)

est homme de loi , c'est-à-dire
homme propre à expliquer la
loi et non à la faire.

FERRUS. Nous sommes per-
suadés que M. Ferrus est un
homme rare ; il ne lui manque
que l'occasion pour le prouver.
Si elle se présente jamais à M.
Ferrus , il ne lui manquera
plus que de savoir en profiter
pour aller à l'immortalité.

FAURE. Hâtons - nous de
descendre de la cime des Al-
pes au pied de ces montagnes.

DÉPARTEMENT

Des basses-Alpes.

M M.

RAFFIN, CHAUVET, PIN-
CHINAT, JUGLAR, BOU-

CHE, D'HERBEZ. Nous renfermons dans le même article tous les députés de ce département; le style concis est à notre avis le meilleur de tous les styles. Nous ne fûmes jamais avocats, et nous ne savons pas parler lorsque nous n'avons rien à dire.

DÉPARTEMENT

De l'Ardèche.

M M.

DALMAS. Il est un proverbe qui dit: *nul n'est prophète dans son pays*: M. Dalmas fait mentir le proverbe; car pour lui au contraire, il n'est prophète que dans son pays. Mais il est un autre proverbe qui dit: *dans le pays des aveugles les borgnes sont*

(11)

les rois: et celui-ci il le confirme.

VACHER. C'est son nom et personne n'est plus digne de le porter. Nous devons nous féliciter d'avoir un *Vacher* pour législateur; car nous en avons sept-cent et au-delà qui le valent.

BASTIDE. C'est un législateur encore en germe.

FRAISSINET: Grand-homme *incognito.*

VALADIER. M. Valadier est un député *précieux* lorsqu'on va aux voix: du moins il fait nombre.

SOUBEIRAN DE S. PRIX. On prétend que M. Soubeiran n'auroit pas survécu à la douleur de n'être pas nommé.

Etoit ce en lui conccience de ses talens ? Croyoit-il étre utile à sa patrie par ses lumières ? Ou bien espéroit-il se distinguer à la tribune par son éloquence ? *non.* M. Soubeiran n'a jamais eu de si hautes prétentions. L'honneur seul d'être député suffissoit à sa modeste ambition. Aussi ne voit-on pas qu'il brigue une autre gloire.

REBOUL. M. Reboul est de ces esprits lents à se faire connoître. Ce n'est pas notre faute si nous n'avons rien à en dire. nous attendrons pour en parler, que son génie en se développant dissipe le nuage dans lequel sa modestie le tient enveloppé.



DÉPARTEMENT

Des Ardennes.

M M.

GOLZART. Ce député est dit-on une bonne pâte d'homme, un bon diable. Si la législature rend de mauvais décrets ce sera bien le membre le plus innocent de l'Assemblée.

PIERROT. Personne ne doute que l'Assemblée ne soit remplie de *charlatans*. Elle a comme vous pouvez bien le penser, aussi ses *arlequins*. On les voit et on les entend souvent faire leurs *pasquines* et dire leurs *colibets* à la tribune. Vous voyez qu'elle a son *Pierrot*.

D'AVERHOULT. Celui-ci

ne peut pas manquer de patriotisme. De *patriote hollandais* devenu *patriote françois*, le voilà élevé à la dignité de représentant en France; il méritoit cet honneur. S'il a celui d'être pendu par les émigrans victorieux, il l'aura mérité de même.

DELIARS. HUREAU. BOURNEL. nous nous garderons de rompre le silence à l'égard des députés qui le gardent si bien,

DAMOURETTE. BAUDIN. Membres utiles à l'Assemblée comme le sont des zéros à des nombres.



D'AVRAY. TUIJON. Cela-ci

DÉPARTEMENT

De l'Arricége.

M M.

+ FONT, Evêque du département. Qu'ils sont sots out de mauvaise foi ceux qui s'acharnent contre la *constitution civile du clergé* ! oui, cette précieuse constitution doit ramener parmi nous la *simplicité de la primitive église*, heureux les pauvres d'esprit disoit sans cesse Jésus à ses apôtres. Ils étoient simples, ignorans grossiers et pour les avoir tels le fils de dieu les tira du sein du peuple. Félicitons nous de ce que notre constitution civile nous donne des pasteurs en tout semblables aux apôtres,

(16.)

GASTON. Ce nom là est célèbre dans les fastes de notre histoire. Il est vrai que celui qui l'a illustré étoit homme de guerre et que celui-ci est juge de paix. Qu'importe? le nom de M. Gaston est assez célèbre pour qu'il ne soit pas tenté d'ajouter à sa célébrité.

ILLE. CLAUZET. CAUBERE. CALVET. Nous avons mis ces quatre noms dans la balance et aucun d'eux ne la emporté sur les autres. On ne peut pas être plus *constitutionnel* que ces Messieurs; ils sont dans une égalité parfaite.



DÉPARTEMENT.

De l'Aube.

M M.

COURTOIS. Son nom parle pour lui : que pourrions nous en dire d'avantage.

MAIZIERES. Nous ne dirons rien de plus de celui-ci que du précédent.

CHAPPONNET. ROBIN.
REGNAUT. M. CHAPONNET est parmi les orateurs ce qu'un eunuque est parmi les hommes. C'est un *orateur hongré*. Quant à Messieurs Robin et Regnaut, nous n'en ferons aucun éloge de peur qu'on ne le prit pour une satyre.

B

SISSOUS. *Si peu qu'il vaille il vaut assurément son nom.*

BRUGNOT. PERRIN. HUGOT. Boileau le pensoit comme nous: ce n'est pas un petit mérite que celui de savoir se taire. Ces Messieurs possèdent cet art à un degré éminent. Il nous seroit difficile de dire lequel y est le plus habile. Nous pensons que M. Brugnot ne l'emporte point sur M. Perrin ni M. Perrin sur M. Hugot et à cet égard ce sont bien les membres les plus distingués de l'Assemblée.

RIBES, SOLOMIAL, FAPRE, AZEMA, LASSALE, CAUSSE, DESTREM. Les premiers ont des hommes de lois: Ceux-ci sont des négociants. Nous ne pouvons vous en dire que ce que nous en savons.

(19)

BELOT-LA-DIGNE. Celui-ci fut militaire : aujourd'hui il est législateur. En changeant de costume, il n'a pas changé de métier. Car la salle de l'assemblée est un champ de Bataille et chaque séance est un combat.

DÉPARTEMENT

De L'Aveyron.

M M.

CONSTANS St. ESTEVE.
Voyez le suivant.

NOGARET fils. voyez le suivant.

MOLINIER. Voyez le suivant.

POMIERS. Membre paralyisé de l'assemblée.

(20)

LORTAL. ARSAUD. Ce furent des avocats , et non des orateurs.

BOSC : Il a autant d'esprit qu'il en faut pour n'être pas un sot.

BOURZES. C'est un tueur de gens ; car il est militaire.

BO. M. Bo fait le même métier : Car il est médecin.

DÉPARTEMENT

Des Bouches du Rhône.

M M.

Martin , dit le *juste*. Les maires de Marseille sont des rois au petit pied. Ne vous étonnez donc pas si M. Martin , à l'exemple de nos rois ,

a pris le surnom de *juste*. Ce surnom est le plus bel éloge de celui qui le porte. Il ne s'agit plus que de savoir s'il l'est.

ANTONELLE. la renommée a devancé M. Antonelle dans ce pays-cy. Depuis sa nomination elle publie les merveilles de son éloquence. Sa réputation est immense; et il l'a jusqu'à ce jour fort heureusement soutenue par le silence.

GRANET.

GASPARIN. BLANGILLY.
LAUSE du PERRET. Ce sont ce qu'on appelle d'excellens *patriotes*, de chauds *patriotes*: partant, de grands *génies*, cela est évident : Car si le *patriotisme* est la première qualité du *citoyen*, un *patriote* n'est pas

(22)

un homme ordinaire. Cela posé, ces honorables sont vraiment des hommes distingués. Et après M. Gasparin nous ne connoissons pas de plus grand homme que M. Granet.

ARCHIER, MAUCHE, PELLIOU, ESPARRIAT. Génies de la même trempe. Nous n'avons pas du séparer ceux que le même mérite réunit.

DÉPARTEMENT

Du Calvados.

M M.

† FAUCHET, Evêque du département. Il seroit mal venu celui qui attaqueroit les principes de cet ardent apôtre de la révolution. Quoiqu'en disent

ses malveillans détracteurs il réunit au plus grand degré, le *patriotisme* aux talens et les lumières au génie. C'est le gracieux et brûlant, ce qui prouve son *patriotisme*, c'est qu'il a été décrété de prise de corps par le tribunal *aristocratique* de son district sous le prétexte qu'il avoit prêché la loi agraire aux Normands ; prêtre philosophe et tolérant, la preuve de sa philosophie tolérante est dans le discours qu'il a prononcé à la tribune au sujet des prêtres *non asservis*, discours par lequel il conseille au lieu de les pendre, de les faire mourir de faim ; écrivain éloquent et *faumeux*, la preuve de ses grands talens est dans les nos. de la bouche de fer, journal célèbre

dont le style prophétique est si sublime que la foiblesse de l'intelligence humaine ne peut l'atteindre ni le comprendre.

DUBOIS - DU - BAIS. Nous ne nous arrêterons pas à louanger M. Dubois Dubais. Ceux dont il est connu n'ont qu'à faire de ce que nous pouvons en dire ; ceux qui ne le connaissent pas ne le connoîtront pas davantage après ce que nous en aurions dit.

LE ROY. de Lisieux. Le Roy de Bayeux. Il eût été aisé de les confondre si nous n'eussions fait suivre leur nom de celui de leur ville natale. Il est vrai , nous dira-t-on que c'eût été sans inconvenient ; d'accord. Du reste et Leroi de Bayeux et Le roi de Lisieux sont plus rois que le roi des tuilleries ;

(25)

tuilleries ; car celui-là est roi qui fait la loi à l'autre.

HENRY-LÀ RIVIERE, BRETOCQ, BOUTRY, BONNET DE-MEAUTRY. On ne peut estimer M. Bretocq sans faire cas de M. Bouthry , et M. Henri-la-Riviere ne le cede en rien a M. Bonnet-de-Meastry. leur patriotisme est égal et leurs talens sont au niveau.

CASTEL. Le soleil de Provence n'a pas formé de plus ardent patriote. C'est un lion de patriotism.

AVELINE, LOMONT, ANSAUME, VARDON. Ce sont des illustres qu'il suffit de nommer ; car nous ne devons ômettre personne.

C

DÉPARTEMENT

Du Cantal.

M M.

VAYRON. Nous respectons beaucoup un prêtre lors-mé-
mê qu'il ne sait que dire la messe. Son caractère est trop auguste pour ne pas rendre sa personne *inviolable* et *sacrée*.

BENOID, GROS, HENRY.
Ces bons bourgeois doivent furieusement s'ennuyer à l'as-semblée; mais on doit leur sa-voir gré de ne pas ennuyer les autres.

GUITTARD, TEILLARD.
Ceux-ci ne sont pas tout-à-fait, à l'abri d'un pareil inconvénient : ce n'est pas qu'ils

(27)

n'ayent beaucoup d'esprit, à ce qu'on assure : mais le malheur est qu'ils s'obstinent à n'en pas faire usage.

SALVAGE. C'est un homme rare parmi les hommes ordinaires.

PERRRET. Ce député du pays des chaudrons ne parle pas ; mais il possède l'art d'écouter ceux qui parlent, à un degré éminent. Il étonne.

DÉPARTEMENT

De la Charente.

M M.

DUBOIS-DE-BELLEGARDE, chevalier de St. Louis. Nous voulons croire qu'il a d'excellentes intentions; mais

C 2

(28)

nous sommes forcés de le croire sur parole.

LA FAYE DES RABIERS.
C'est un de ces honorables qui ne laissent pas d'avoir leur avis. Ils s'expriment sur-tout par *assis et levé*.

L'ECHELLE. Être aussi rare que M. La Faye des Rabiers,

BLANCHON , MARTIN ; DUMAS-CHAMP-VALLIER,
députés de la même force,

CHEDANEAU, CHAZAUD GUIMBERTEAU. Ils ne sont ni plus ni moins célèbres , les uns que les autres ; et sans parler de M. Chazaud , nous ne connaissons pas de député plus illustre que M. Chedaneau , si ce n'est M. Guimberteau.

DÉPARTEMENT.

De la Charente inférieure.

M M.

ESCHASSERIAUX. La preuve que M. Eschasseriaux est un excellent esprit , c'est qu'il garde un parfait silence ; c'est sagesse de se taire lorsqu'on n'a rien de bon à dire.

BREARD, BERNARD. Nous ne pouvions mieux faire que de les mettre ensemble. La différence qui se trouve entr'eux est si légère , que ce n'est pas la peine d'en parler.

DELACOSTE. Il seroit aussi difficile de pénétrer le mystère de la trinité que ses opinions.

NION , RUAMPS , JOU-

C 3

(30)

NEAU, GILBERT, RIQUET,
DUMOUTIER. La meilleure
tête à notre avis est celle de
M. Ruamps, si ce n'est celle
de M. Jouneau. En partant
de cette donnée vous aurez
la mesure des autres.

MERVEILLEUX, Son nom
est la seule chose qu'on ne
puisse pas lui contester.

DÉPARTEMENT.

Du Cher.

M M.

† TORNÉ, évêque du dépar-
tement. M. Torné est vraiment
éloquent lorsqu'il prêche un
sermon de Bourdaloue.

HUGUET. Avec le temps il
saura se rendre nécessaire.

(31)

FOUQUÉT. Ne pourrions-nous pas en dire autant de M. Fouquet que de M. Huguet.

SABATHIER, FOUCHER, CARTIER-ST-RENÉ. on peut comparer M. Foucher à M. Sabathier et M. Cartier-St-René à M. Foucher.

DÉPARTEMENT

De la Corrèze.

M M.

GERMINIAC, CHASSAGNAC. Ces noms sont trop heureux pour que nous en desespérions , et si M. Germiniac trahit nos espérances , n'aurons nous pas M. Chassagnac pour les relever?

BRIVAL. Nous ne craignons

C 4

pas de dire à toute la France que M. Briyal est un des meilleurs orateurs de l'assemblée, mais c'est à condition qu'il voudra bien soutenir cette réputation.

BORIE , anti-républicain

BARBON , MARBOT , LACHESE. M. Marbot est un légitiste profond. Il connaît toutes les loix anciennes et modernes depuis les loix des douze tables jusqu'aux ordonnances de nos rois. Il sait toutes celles qui sont faites hors celles qu'il faudroit faire. Pour M. Lachese , il a l'éclair de l'éloquence , et M. Barbon le bruit au lieu de la foudre.



DÉPARTEMENT

De la Corse.

Les députés de ce département sont encore absens ; mais il n'importe ; c'est comme s'ils y étoient.

DÉPARTEMENT

De la côte d'Or.

M M.

PRIEUR-DUVERNOIS. Il est officier du génie , ce qui ne prouve pas qu'il en ait.

NAVIER. M. Navier est un homme profond , il est dommage que sa bouche n'exprime que la moitié de ses pensées.

(34).

BEGUIN. Nous ne connaissons pas de mortel plus heureux qu'un bourgeois bourguignon; mais il ne faut pas qu'il quitte son village.

OUDOT , LAMBERT , GELOT. Ils sont tous les trois charmans. le premier est souple comme un roseau; et les agréments que M. Lambert a dans l'esprit , M. Gélot les a dans la figure.

BATTAULT , MARTINE-COURT , excellens bourguignons,

GUITTON-MORVEAU.Savant profond dans la chymie: science vraiment utile à un législateur.

BAZIRE . Cet honorable membre possède le talent de

la parole à un degré éminent.
Si jamais il y joint celui de
l'éloquence, ce sera un homme
extraordinaire.

DÉPARTEMENT

Des côtes du Nord.

M M.

DELAIZIRE, directeur de
forges. Voilà un forgeron qui
nous forge des lois.

CERVOI, DIGAULTRAI,
GLAIS-BIROIT. Si ce ne sont
pas là de grands hommes, il
n'y en a pas à l'assemblée.

MORAND, BAGOT, DER-
RIEN, RIVOALLAN. Les
esprits sont partagés entre ces
illustres députés. Ils sont sur-
tout fameux dans leurs dis-

tricts ; cat il n'y a qu'eux qui savent lire ; et c'est tout ce qu'eux-mêmes savent faire.

DÉPARTEMENT.

De la Creuse.

M M.

VOISIN , DE LA FONT GUYES , LAUMONT. Nous pouvons ajouter à ces Messieurs :

Et M. CORNUDET ,

Et M. BALLET ,

Et M. HUGUET , Celui-ci est un évêque apostolique , et non romain. Plein de l'humilité chrétienne , il soule aux pieds les grandeurs de l'église. Les Jacobins sont ses amis , et les apôtres ses modèles.

DÉPARTEMENT

De la Dordogne.

M M.

† POUTARD, évêque, voyez
M. Huguet,

TAILLEFER. Il n'y a pas de plus rude patriote que M. Taillefer; il a le bras aussi lourd que la parole.

PINET , VERNEUIL. L'un parle quelquefois , et l'autre garde un silence profond, mais puisqu'il faut être vrai , le plus éloquent des deux n'est pas celui qui parle.

LACOSTE , LIMOUSIN,
Ils sont en mesure.

DELFAU , LAMARQUE,

(38)

Le premier est cultivateur, le second, homme de loi; ainsi l'un cultive pour l'autre.

BEAUPUY, ROUX-FAZIL-LAC. Tous les deux chevaliers de St. Louis. Ils sont plus habiles à manier l'épée que la plume ou la parole.

DÉPARTEMENT

Du Doubs.

M M,

BOUVENOT. Est-ce notre faute, si nous n'avons rien à en dire?

MONNOT. On diroit qu'ils se sont défiés à qui garderoit plus long-tems le silence.

VOISARDI, VERNEREY.

(39)

Celui-ci est homme de loi ;
et le premier *n'est rien.*

BESSON, MICHAUD. Il y
long-tems que nous avons fait
les articles de ces messieurs ;
Ils sont dans la plupart des
précédens.

DÉPARTEMENT

De la Drome.

M M.

FLEURI. Nous ne perdrons
rien à le passer sous le silence,
et il ne peut qu'y gagner.

SOUTEYRA. Membre dont
l'éloquence est muette.

ELINGEARD. Notre silence
vous en dit assez.

(40)

GAILLARD. Passons au suivant.

ARCHINARD. Voilà son nom cité ; il voudra bien nous tenir quitte envers lui. Ce n'est pas notre faute si notre almanach n'est souvent qu'une liste.

LAGIER - *la Condamine*: Nom célèbre, *homme obscur*.

DOCHIER. Nous ne croyons pas que jamais l'envie trouble la paix qui règne parmi les députés de cet heureux département. Aucun d'eux ne cherche à s'élever au-dessus de ses collègues. M. Elingeard reste constamment au niveau de M. Souteyra : et M. Dochier , législateur parallèle à Messieurs Lagier , Gaillard et Fleury , garde un parfait équilibre avec M. Archinard.

quel ob amq. qd. i. l. au. II.

DÉPARTEMENT

De l'Eure.

M. M.

LINDET. DELIVET. S.
MARS. DES-CHAMPS. FOS-
SARD. Nous ne serons pas
injustes envers ces Messieurs,
car ils n'auront à nous repro-
cher ni éloge, ni satyre.

REVER. curé. HUGAU,
chev. de S. Louis et juge de
paix. L'un n'est bon qu'à dire
la messe, et l'autre qu'à la
servir.

LE GENDRE. DUVAL.
HEBERT. Il faut que dans une
assemblée quelconque il y ait
des membres tels que ceux-ci.

D

(42)

Ils ne laissent pas que de faire
nombre.

LANGLOIS, Négociant.
PAUTIN cultivateur. Sans ja-
mais ouvrir un avis, on peut
se ranger du meilleur. Pour-
quoi ces honorables choisi-
roient ils le plus mauvais.

DÉPARTEMENT

De l'Eure et Loire.

M M.

BELLIER DU CHESNAY,
ancien maire de Chartres.
Nous passons sous silence
ses autres qualités.

CLAYE laboureur, BOU-
CHER homme de loi. Nous
réunissons ici les deux extré-
mes le froment et l'ivraie.

(43)

TILLIONBOIS DE VA-
LEUIL. Passons.

GIROUT, Le meilleur est
de n'en rien dire.

AMY, ce n'est pas le nôtre.

DE LA CROIX, c'est bien
le parleur le plus infatigable
(et le plus fatiguant) de l'As-
semblée. Il a un dévoûment
de paroles qui ne discontinue
point. C'est une vraie mala-
die. Il a assurément beaucoup
parlé et cependant il n'a *rien*
dit encore. nous l'invitons à
parler moins, et à dire d'avan-
tage.

LEFEBVRE, VOYEZ, M.
GIROUT.

LÉOPOLD, forte colonne
du côté droit.

DÉPARTEMENT

Du Finistère.

M M.

BONESTAR, CAVELIER.
M. Cavelier seroit bien le membre le plus distingué de l'Assemblée s'il n'avoit eu pour rival M. Bonestard.

INIZAN, BRIAND, BOHAN, tous ces Messieurs ont leur mérite; mais ils le tiennent très secret.

ROUJOUX. On ne peut disconvenir de son rare mérite. Il jouit à juste titre d'une grande réputation dans sa petite ville; mais il a craint de la compromettre, et l'a mise à l'abri d'un long silence.

(45)

ALLAIN , LAUNAY , M.
Allain a eu la même pru-
dence.

MALASSIS , si lorsque l'As-
semblée va aux voix il y avoit
partage il formeroit la majo-
rité. A cet égard il ne peut
qu'y être d'une grande utilité.

DÉPARTEMENT

Du Gard.

M M.

DELON , parcequ'un hom-
me a fait de mauvaises co-
médies il ne faut pas en con-
clure qu'il est un sot. On peut
être mauvais poëte et excel-
lent législateur. Solon fit d'ex-
cellentes loix et des vers mé-
diocres. M. Delon peut bien
en faire autant ; il a déjà fait

(46)

de mauvais vers, il ne lui reste plus qu'à faire de bonnes loix.

PLANCHUT. ALLUT. MENARD. Ce sont de ces grands hommes qu'on ne peut bien louer que par le silence.

PIEYRE. Nous croyons qu'il a parlé au moins une fois.

GIRAUDY. TAVERNEL. LEYRIS. On ne les accusera pas de dire ce qu'ils ne pensent pas ; jusqu'à ce jour ils n'ont pas dit ce qu'ils pensent.



DÉPARTEMENT

De la haute Garonne.

M. M.

CAILLASSON. MALHE.
DORLIAC. ROUDE. PERI-
GNON. Tous ces Messieurs
sont hommes de loix et étoient
dans l'administration des dis-
tricts et des départemens. Nous
avons soin quelquefois d'é-
crire les titres et qualités des
personnes, parce que cela fait,
Il ne nous reste plus rien à
faire.

RONEDE. Si la nation en-
tend ses intérêts , il sera sûre-
ment nommé à la législature
suivante , car s'il ne fait pas de
bien , du moins il ne fera pas
de mal.

(48)

GONIN. C'est un des législateurs du royaume qui lui donnent des loix sans s'en douter.

DELMAS. PROJEAN. VEYRIEU. On s'étonne quelle mystère de la trinité nous offre trois personnes en dieu : Ici le mystère est plus grand encore : Car ces trois personnes ne font pas un homme :

CAZES de St. BEAT. Le spectacle imposant de l'assemblée l'étonne si fort qu'il est comme pétrifié.

TEULE. Nous serons justes nous ne dirons rien de lui de peur d'en dire trop ou trop peu.

GIRARD. Ce ne sont pas ceux qui se montrent le plus qui ont le plus de mérite. La modestie

(49)

modestie accompagne toujours le talent. Or si le silence est l'attribut de la modestie , comme la modestie l'attribut du talent , il est prouvé que M. Girard est un homme rare.

DÉPARTEMENT

Du Ger.

M M.

DECAMPS. la PLAIGNE.
HICHON. CAPIN. l'obscurité est préférable à la célébrité. Le bonheur accompagne toujours l'une et les tourmens sont à la suite de l'autre. Ces heureux députés sont si pénétrés de cette vérité que M. La plaigne se flatte d'être plus obscur que M. Decamps , M. Decamps que M. Hichon , et M. Hichon que M. Capin.

E

(50)

LATANÉ , LATANAC ;
Nous croyons M. Latané ab-
sent. La présence de M. Lata-
nac équivaut à l'absence de
M. Latané.

BARRIS , MONTANT , LA-
GUIRE , Juge de paix. Nous
nous garderons de juger ce
juge de paix , non plus que
ses collègues. Lorsqu'il a à ju-
ger quelqu'un , il ne le con-
damne pas sans l'entendre ,
nous serions blâmables si nous
tenions une autre conduite.



DÉPARTEMENT

De la Gironde.

M M.

BARENNES. Il a l'art d'écouter avec le plus grand sens.
Il étonne.

DUCOS, *sunt oratores* :
a dit Cicéron. M. Ducos, animé de cet espoir, s'efforce de le devenir. M. Ducos est jeune, il promet : peut-être tiendra-t-il.

SERRIERE, il est de ces hommes qu'il faut admirer et se taire.

VERGNIAUD. C'est un membre distingué de l'assemblée puisqu'il a été élevé à la présidence. Mais ébloui de

l'honneur qu'il recevoit il lui a témoigné combien il en étoit peu digne en cédant le fauteuil au vice président qui a rempli ses fonctions

GENSONNÉ , il parle quelquefois , mais ses discours ne sont pas longs ; les plus étendus n'ont pas une phrase entière .

LAFONT - LADEBAT , GUADET , JOURNU - AUBERT . Il eût été trop long de faire un article séparé pour chacun de ces messieurs , et plus inutile encore .

LACOMBE . Prêtre . Corps opaque qui réfléchit les lumières de la foi .

GRANGE - NEUVE , JAY , P. SERS . Ces Messieurs se reposent du soin qui occupe

(53)

l'assemblée sur leurs collègues aussi M. Ducos se charge-t-il de parler pour les autres. Ils sont douze qui ont de l'esprit comme quatre.

DÉPARTEMENT

De l'Hérauld.

M M.

CAMBON. C'est le rival de M. Lacroix.

BRUN , ROUGER. L'un fut maire de Pezenas , l'autre Maire de Béziers. Vous êtes parfaitement instruit.

REBOUT, rival de M. Cambon.

BONNIER. Ce législateur est un homme supérieur hors de l'assemblée.

E 3

VIENNET , CURÈE , SÉRANNE , BOUSQUET . Ces honorables se ressemblent tous en un point , quoiqu'ils diffèrent en d'autres , sur-tout par leurs emplois et professions diverses . L'un est négociant , l'autre , homme de loi . Un autre administrateur ou maire , prêtre ou militaire . L'assemblée nationale est l'arche de Noé qui renfermoit des animaux de toute espèce .

DÉPARTEMENT

De l'Ille et Vilaine.

M M.

TARDIVEAU. Louons beaucoup cet honorable plutôt que de n'en rien dire. Cela revient au même ; car qui prouve trop , ne prouve rien.

MICHEL. Nous lui devons les mêmes éloges.

GOHIER , LEBRETON , CROIZÉ. Ces membres réunis forment une masse de lumières étonnantes ; mais les masses d'ombres qu'ils rencontrent dans l'assemblée sont si épais-ses , que celles-ci absorbent celles-là.

E 4

(56)

SÉBIRE , cultivateur. Cet honorable s'est plus attaché à cultiver sa terre que son esprit. Il a eu raison ; il y trouvoit mieux son compte.

DUVAL. Nous convenons qu'il a beaucoup d'esprit; mais il ne le prodigue pas. Il suffit d'être riche pour être avare.

CODET. Cette avarice est une vraie lésine dans M. Codet il ne laisse échapper que des monosyllabes.

+ LECOZ , évêque. Voyez M. Dupetit-bois.

DUPETIT-BOIS , colonel. Le colonel est au niveau de l'évêque.



DÉPARTEMENT

De l'Indre.

M M.

COLLET. La plupart de nos législateurs sont comme les dieux de l'Egypte. Ils ont des yeux , et ne voyent pas : ils ont des oreilles et n'entendent pas ; ils ont une langue et ne parlent pas.

TURQUET de MAYERNE.
M. Turquet ressemble fort à M. Collet.

CRUBLIER D'OBTERRE, lieutenant-colonel non pas de..., mais du génie. Nous savons trop bien notre langue , pour confondre ces deux articles.

(58)

DUPERTUIS, ROCHOUX,
VIVIER. Nous avons fait leur
article dans vingt autres.

DÉPARTEMENT

De l'Indre et Loire.

M. M.

BRULEY, voyez M. Belle.

ADAM. Nul n'est plus digne
de nos hommages. C'est le pre-
mier homme du monde.

BELLE, voyez M. Bruley.

MARTIN, BAIGNOUX. Il
y avoit à Athènes un rhéteur
qui enseignoit l'éloquence aux
jeunes gens qui s'y destinoient.
Son élève lui présentoit-il un
discours écrit avec méthode,

et d'un style , simple , précis et clair ; il n'en étoit pas content , et lui ordonnoit de le retravailler en lui reprochant précisément ce qui en fesoit le mérite. L'élève docile le rapportoit-il ? C'étoit mieux ; mais ce n'étoit pas encore bien ; car , on l'entendoit encore . Enfin , lorsqu'à force de le faire retoucher , il l'avoit rendu inintelligible , il s'écrioit : *c'est à merveille ; je n'y entends plus rien moi-même.* D'après les principes de ce rhéteur , ces messieurs sont des orateurs assurément extraordinaires ; car dès qu'ils ont discuté une matière , il est impossible d'y plus rien entendre.

JAHAN. Cet honorable les écoute de toutes ses oreilles ; et il les admire d'autant plus qu'il les entend moins.

(60)

CARTIER-DOUINEAU. Ce négociant qui connaît le prix de l'argent trouve que ce qu'il y a de mieux , ce n'est pas l'honneur d'être au nombre des législateurs d'un grand empire , mais l'avantage de toucher 18 liv. par jour pour son droit d'assistance.

DUPONT. Un M. Hardouin a été élu ; il a remercié , et il a été remplacé par M. Dupont son suppléant. Le suppléant auroit besoin de se faire suppléer lui-même.



DÉPARTEMENT

De l'Isere.

M M.

DUBAYET, législateur nain,
et orateur en germe.

ROGNIAT. On le remarque
lorsqu'on va aux voix.

SABLIERE-LACONDAMINE. Son nom est assez célèbre,
pour se dispenser de le devenir lui-même.

GUILLIOUD , BRAVET ,
MICHOUD. Ils ont le mérite
de M. Rogniat.

VALLIER. Celui-ci a en
patriotisme ce qui lui manque
en éloquence.

(62)

DANTHON. On assure que le Danthon dauphinois vaut en patriotisme le Danthon parisien. Dans ce cas nous avons tout à espérer d'un homme aussi rare.

DUMOLLARD. Ce jeune homme promet beaucoup. Il a du feu , des connaissances , du caractère , il ne lui manque plus que du talent et des principes.



DÉPARTEMENT,

Du Jura,

M M.

CHAMPION , prêtre. C'est
celui de la constitution civile
du clergé.

CROICHET, PERRIN,
MORIVAUX. Ce sont les
dignes collègues de M. Cham-
pion.

DALLOZ , CLERMONT;
Orateurs de la même force.
Il nous semble voir la gloire
incertaine dans son choix ,
suspendre la couronne , tantôt
sur la tête de l'un , tantôt sur
la tête de l'autre, et ne la poser
jamais.

THÉODORE - LAMETH ,

WILLIER. Le premier , marchant sur les pas de ses dignes freres , monte quelquefois à la tribune ; le second se contente de dresser l'oreille et de bailler d'admiration. Avec cela il nous seroit difficile de dire lequel est le plus éloquent ou de celui qui parle ou de celui qui garde le silence.

DÉPARTEMENT

Des Landes.

M M.

MÉRICAMP, LUCAT. L'un est homme de loi ; l'autre médecin ; aucun n'est philosophe.

DYZÉZ. M. Dyzez s'est efforcé de faire parler de lui , et il a en partie réussi ; mais le malheur , c'est qu'il est aussi

(65)

inconnu à paris qu'il est célèbre dans son département,

TURGAN. Cet honorable est comme ces femmes ni laides ni jolies dont on ne dit rien.

RONNÉ. Quand on a le nez aussi long que M. Bailly , on ne peut qu'être un homme important.

BAFFOIGNÉ. M. Baffoigne n'a pas le nez assez long pour faire la figure à celui de M. Lonné.



F

DÉPARTEMENT

De Loire et Cher.

M M.

BRISSON, SAVONNEAU,
FRÉCINE. Si ces législateurs
se donnent la peine de penser
quoiqu'ils n'y ayent songé de
leur vie , on peut compter
sur trois bonnes têtes de plus.

MARCHAND, LEMAÎTRE,
DUVAL. M. Marchand peut
être comparé à M. Brisson ,
M. Lemaître à M. Savonneau.
M. Duval à M. Frécine ; M.
Duval se qualifie de bourgeois,
ainsi il est clair qu'il ne pré-
end pas au titre de citoyen.

CHABOT. C'est sur M. Cha-
bot que ses collègues se sont

reposé du soin , non de penser , mais de parler. Nous pouvons assurer qu'il s'en acquitte à merveille. M. chabot est sans contredit le premier orateur de l'assemblée ; car c'est celui qui parle et qui crie le plus. Si à l'éloquence de sa voix ; il réunit un jour celle de la parole , Démosthene et Mirabeau ne seront que de petits garçons auprès de lui. Vaucauson , cet étonnant mécanicien , fit une statue qui proféroit des paroles. M. l'évêque Grégoire plus habile que lui , d'un capucin a fait une machine parlante q 'il fait mouvoir à son gré ; cette machine c'est son *grand-vicaire Chabot.*



DÉPARTEMENT

De la haute Loire.

M M.

REYNAUD, membre dont le sens est aussi droit que le patriotisme est pur. L'Assemblée est divisée en trois partis bien sensibles, ne craignez pas qu'il se jette ni dans l'un ni dans l'autre. Le parti seul de la raison est le sien; va-t-elle à droite? il la suit à la droite. S'envole-t-elle à la gauche? il se précipite après elle dans la gauche. S'enfuit-elle de l'Assemblée? M. Reynaud y tient sa place. Nous pouvons en dire autant des suivans.

LAGREVOL,

JAMON,

LAURENS.

HILAIRE, celui-ci a prononcé quelques discours où il a fait preuve d'une raison solide, d'un esprit éclairé, et d'une philosophie indulgente.

DELCHER, RONZIER, le premier homme de loi, le second cultivateur, l'un sème à Flageac et l'autre recueille à Brioude.

DÉPARTEMENT

De la Loire inférieure.

M M.

COUSTARD., BENOITON ces législateurs sont inférieurs aux précédens; on peut le voir sur la carte; on ne peut mal-

(70)

gré cela disconvenir de leur rare mérite ; et si on l'ignore, il n'en est pas moins réel. Les plus beaux diamans resteront toujours cachés dans les entrailles de la terre.

MOURAIN, MARIE, DU-FRESCOU. Législateurs eunuques, ils ne font rien à l'Assemblée, et nuisent à qui veut faire.

PAPIN, MONNERON, ceux-ci au contraire sont de ceux dont on ne sauroit trop louer l'inutilité.

FRANCAIS, son nom est son plus bel éloge.

DÉPARTEMENT

Du Loiret.

M M.

GASTELIER , ce monsieur
la étoit maire à Montargis :
c'est tout ce que nous en sa-
vons.

GENTY. GENTIL ! il nous
seroit difficile de dire lequel
l'est d'avantage

LE JEUNE , c'est son plus
grand mérite.

TURPETIN , CHAUFFE-
TON. M. Chauffeton est , dit
on , la meilleure tête de la dé-
putation du département du
Loiret , et la chose seroit cer-
taine si M. Turpetin ne le dis-

putoit à M. Chauffeton; la renommée est incertaine entre ces illustres députés. Pour en parler nous attendrons qu'elle se décide.

LEBOEUF, elle s'est déjà expliqué sur M. le Bœuf et nous n'en parlerons pas d'avantage.

MEUNIER. Du secrétaire général du département, passons à l'administrateur, lequel s'appelle Huet où Hué de froderville; nous ignorons lequel, vraisemblablement c'est Hué de Froderville.



DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT.

Du Lot.

M M.

LASSABATYE, LACHIEZE. Ce sont bien les juris-consultes les plus profonds du département mais leur tête est si pleine de loix qu'il ne leur seroit pas possible d'y en faire entrer de nouvelles.

CALMON. C'est bien le muet le plus éloquent de l'Assemblée, on assure qu'il a plus d'une fois électrisé l'Assemblée par le feu de ses regards et la chaleur de ses mouvemens.

RAMÉL, procureur syndic du département ; que pourrions nous ajouter à cela ?

G

(74)

DUPHENIEUX. Il faut supposer qu'il est bon citoyen ; car il n'a jamais rien dit qui prouvât le contraire.

LACOSTE-MONTLAUSIER, LA BOISSIERE, DUPUI, MONTBRUN. Tous ces Messieurs méritent d'être distingués également.

GUILHOU, voyez M.

BRUGOUX. Sa voix est assurément précieuse, on s'en apperçoit à l'appel nominal.



DÉPARTEMENT

Du Lot et Garonne.

M M.

DUPERE. La plupart des législateurs tranchent du souverain , ils sont sur les sièges comme les rois sur leur trône , et ne font pas davantage puisqu'ils sont représentans , et s'en tiennent à la représentation .

LACUEE , Capitaine d'infanterie , et procureur général syndic du département . Ses concitoyens reconnurent si bien le mérite de ce militaire qu'ils l'éleverent à la première magistrature de leur département . On ne sauroit trop les louer d'avoir senti son génie ,

G 2

et d'avoir mis à sa place ce héros si bien né pour la paix.

NOUYSSET , VIDALOT.
Toujours des gens de loi ! Mais pourquoi d'anciens légistes pour faire des loix nouvelles ?

PAGANEL , curé. C'est un homme bien respectable qu'un curé , et surtout bien utile ; il chante , tandis que nous travaillons et il partage le prix de notre travail ; mais c'est pour notre salut.

LAVIGNE , négociant. Voilà enfin un département qui a pensé qu'un négociant valoit bien un homme de loi , qu'il soit loué d'avoir rendu justice aux uns et aux autres.

MALEPRADE. Voyez le suivant.

LAFONT. Voyez le suivant.

(77)

POUGET. M. Pouget est un homme du mérite de MM. Lafont et Malepradre.

DÉPARTEMENT

De la Lozère.

M M.

MONESTIER, CHAZOT, SÉVÈNE. Ces trois messieurs sont des hommes de loi : aussi sont-ils appellés à en faire. Mais de même que les prêtres sont les magistrats de la religion, les légistes sont les prêtres de la loi : Et l'on connaît le fanatisme des prêtres. Les dogmes les plus absurdes sont d'autant plus vénérés, et les loix les plus barbares sont d'autant plus admirées qu'elles sont plus antiques. Les prêtres asservis au culte des loix an-

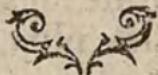
G 3

(78)

ciennes sont peu propres à goûter les nouvelles.

LOVERAN de FRESSAL.
Celui-ci n'est ni homme de loi, ni prêtre, ni négociant, ni laboureur, encore moins militaire. En vous disant ce qu'il n'est pas, nous vous disons ce qu'il est...

DOMERGUE de BEAURE-GARD. Celui-ci est chevalier de St. Louis ; ainsi il a le mérite d'avoir servi son temps.



DÉPARTEMENT

De Maine et Loire.

M M.

DEHOULIERES, CHOU-DIEU, MERLET. Nous ne prétendons pas contester le mérite de M. Dehoulieres , il fut maire d'Angers , c'est tout dire , mais M. Choudieu est loin de le céder à M. Dehoulieres , et M. Merlet ne pense pas qu'il doive le céder à M. Choudieu. Pour nous à qui la renommé n'a confié que sa trompette de derrière , nous donnerons les mêmes éloges et à M. Dehouliere , et à M. Chaudieu et à M. Merlet.

FERRIERE. Sa personne
G 4

(80)

est aussi inconnue que son nom est célèbre.

DELAUNAY. Ce nom - là n'est pas de bonne augure.

GOSSEAUX. Ce membre est à l'assemblée, ce qu'un œil borgne est au corps humain ; c'est-à-dire que si chaque député pouvoit être comparé à un œil privé de la vue, l'assemblé seroit un corps aveugle.

CLEMENCEAU , CHOUTEAU , MONUAU. On ne sauroit trop louer ces messieurs par la raison que qui prouve trop ne prouve rien.

QUESNAY , BONNE-MAIRE. Nous ferons grâce à ces deux magistrats de saumer , à l'un à cause de son écharpe , à l'autre en faveur de son plu-met.

DÉPARTEMENT

De la Manche.

M M.

DUVAL. Nous en avons assez dit.

POISSON. Nous louerons à tout hazard M. Poisson au risque d'en être blâmée persuadés qu'il voudra bien nous tirer de ce mauvais pas.

LE MOINE , VILLE NEUVE. Nous nous garderons de courir le même danger pour lu

EUVREMER , TESSON , DESPRES , SAUVEY. Il faut bien que leurs commettans leur ayent reconnu du mérite pour les nommer : aussi est-ce à eux que nous renverrons

nos lecteurs s'ils sont curieux de les connoître.

LETOURNEUR , membre assez semblable à sept cent autres du corps législatif.

GIROULT. Même ressemblance; même physionomie.

LETELLIER. passons aux suivans.

QUESLIN. M. Queslin est un de ces honorables qu'à coup sûr M. de Châteaulion eût loués ; mais ce n'est pas ici son almanach.

REBOURS DE LA PIGEONNIERE. LE PIGEON DE POIVAL. Il nesera jamais aisé de dire lequel de ces deux illustres est, fut ou doit être plus célèbre que l'autre. Ce sera toujours un mystère; mais ce que nous

pouvons avancer sans crainte d'être démentis , c'est que les membres les plus distingués de la députation sont assurément , M. Rebours de la Pigeonnière , et M. Le Pigeon de Boival.

DÉPARTEMENT

De la Marne.

M M.

DEBRANGES , MOREL , GOBILLARD. Il n'est pas tout-à-fait sûr que M. de Branges ni M. Morel aient le mérite de M. Gobillard.

BRULEY. M. Bruley a été remplacé (tant mieux) par M. Pierret (tant pis).

DELIEGE , CHARLIER.

(84)

Il ne laissent pas que d'avoir
leur avis.

Dorizy , voyez le suivant.

THURIOT. Nous croyons
qu'il a parlé au moins une fois.

BESANÇON - PERRIER ,
cultivateur. Lorsqu'on s'occu-
pera de loix rurales , il faut
espérer qu'il sera bon à quel-
que chose.

DÉPARTEMENT

De la haute Marne.

M M.

BECQEY. De M. Becquey
nous allons passer à M. Briolat , et de M. Briolat à M.

VALDRUCHE....

LANDRIAN. M. Landrian

rivalise à lui seul , et M. Pecquey , et M. Briolat et M. Valdruche.

LALOY. Nous portons un profond respect à l'honorable membre , et nous pensons qu'on devroit recueillir avec soin tout ce qu'il dit ; car lorsqu'il ouvre la bouche , c'est la loi qui parle .

CHAUDRON. On ne dira plus désormais : *il est bête comme un pot* : parce que cela ne signifie rien : le proverbe doit changer , et dès ce jour , l'on doit dire : *il est bête comme un chaudron* : il est bon de savoir ce qu'on dit .

DEVAREIGNE. C'est le dernier de la députation . Nous voulons dire par là que dans la liste il est placé après ses coll-

(86).

lègues , et même après M.
Chaudron .

DÉPARTEMENT

De la Mayenne.

M M.

DALIBOURG , BISSY. D
leur aveu ces hommes de loi
n'ont jamais lu que Cujas et
Barthole ; à cela près , ce sont
d'excellens sujets.

PAIGIS , médecin. Ce légis-
lateur est un excellent physi-
logiste.

DUROCHER. C'est sur
rocher que se repose l'assem-
blée nationale : ainsi vous voyez
à quoi elle tient.

DUPONT , GRAND-JA

DIN, ESNUE-LAVALLÉE,
CHEVALIER, MALEBERT,
RICHARD de VILIERET. Il
seroit inutile de faire un ar-
ticle séparé pour chacun de
ces messieurs; tout ce que nous
pourrions dire de l'un convien-
droit parfaitement à l'autre.

DÉPARTEMENT

De la Meurthe.

M M.

FOISSEY. On compare ce
flanbeau de patriotisme à une
lampe qui n'éclaire pas.

MALLARMÉ. Ses commets-
tans en ont conçu de grandes
espérances. Le talent a sa co-
quetterie comme la beauté.
Il paroît que M. Mallarmé con-
noit l'art de faire espérer ce

(88)

qu'il est dans l'impossibilité d'accorder.

CAREZ. Aujourd'hui imprimeur , autrefois chanteur à l'Opéra. Il a repris son premier métier. Il figure à l'assemblée comme jadis à l'académie de musique.

DROUIN, LÉVASSEUR, CUNIN. Ce sont les circonstances qui créent les talents. Nous espérons que celles qui doivent favoriser ces messieurs se présenteront.

CROUSSE, BONNEVAL , cultivateurs. Nous passerons sous silence leurs autres qualités.



DÉPARTEMENT

De la Meuse.

M M.

MOREAU. On ne sauroit trop applaudir au silence de M. Moreau. S'il n'éclaire pas l'assemblée de ses lumières , du moins ne cherche-t-il pas à l'égarer.

MANCHAND. Nous devons les mêmes éloges à M. Manchand.

PAILLET , avocat qui n'étoit pas orateur.

JADIN, TOCQUOT. L'OL-
LIVIER. Il est un proverbe qui dit : il n'y a pas de grand homme pour son valet-de-chambre. Ces législateurs au con-

H

(90)

traire ne sont grands qu'aux yeux de leurs valets.

CLÉMENT, BERNARD, cultivateurs. C'étoient les oracles de leur village.

DÉPARTEMENT

Du Morbihan.

M M.

LETUTOUR, Le MAILLAND. Nous n'avons appris rien de plus de l'un que de l'autre.

FABRE, ELIE, CORBEL. On prétend que M. Elie avoit prophétisé la révolution. Ce qu'on peut assurer, c'est que ce prophète n'est pas un grand législateur, et que les deux législateurs ses collègues ne

(91)

sont pas de grands prophètes.

LEQUINIO. M. Lequinio est assurément un homme rare. Il s'est emparé à lui seul du double empire de l'éloquence celui de la plume et celui de la parole ; il manie l'une comme l'autre ; et il écrit ou parle avec tant de charmes que lorsqu'on l'entend , on a peu d'envie de le lire , et que lorsqu'on le lit , on est peu curieux de l'entendre.

AUDREIN , premier vicaire épiscopal. Sa maxime favorite est celle ci . « heureux les pauvres d'esprit , le royaume des cieux est à eux. Ce bon prêtre ne vit que dans l'espoir d'être un élu du seigneur.

GUILLERI , architecte de
H 2

(92)

la marine : il seroit habile :
s'il remettoit à neuf le vaisseau
de l'état qui prend eau de tou-
tes parts.

DÉPARTEMENT

De la Mozelle.

M M.

MERLIN, toute la france
connoit le nom de Merlin,
il est célèbre dans les fastes
de la révolution. Un grand
nom est un grand poids pour
celui qui le porte. Il est un
Bienfait pour M. Merlin car
bien loin d'en être écrasé, il
lui doit sa réputation.

COUTURIER , il nous a
été dit qu'il arrivoit quelque
fois à M. Couturier d'être sif-
flé lorsqu'il parloit , c'est une

(93)

calomnie; car on ne peut pas siffler lorsqu'on baille.

MARIN, ROLLAND, PIERRON, PYROT. Nous avons une estime profonde pour M. Marin et M. Rolland, mais M. Pierron l'emporte autant sur eux, que M. Pyrot l'emporte sur M. Pierron.

ADAM, ses talens sont aussi douteux que l'existence du mari d'Eve.

MANGIN, il est au niveau de ses collègues.



DÉPARTEMENT

De la Nièvre.

M M.

RAMEAU , nom célèbre,
comme obscur.

SAUTEREAU. Sautereau le
législateur est au niveau de
Sautereau le littérateur.

DAMERON , l'honorable
membre n'est pas indigne de
ses collègues ; si vous voulez
vous en convaincre jetez les
yeux sur les noms suivans.

MATHIEU, FRASEY ,
voyez les suivans.

DURIN, DUPIN. Ces mem-
bres ne sont pas de ceux qui
parlent, ils sont de ceux qui

(95)

cient; c'est plus commode,
et ils sont assurés de faire bien
plus de bruit.

DÉPARTEMENT

Du Nord.

M M.

EMMERY, COCHET,
GOSSUIN. Messieurs Emmer-
ry et Cochet sont de ces hom-
mes dont les talens restent
cachés dans l'ombre, et M.
Gossuin, est de ceux dont la
sottise est au grand jour.

LE MESRE, LE JOSNE,
LE FEBVRE, PROUVEUR,
CARPENTIER. De tous ces
législateurs la meilleure tête
est sans contredit M. Lemesre
si ce n'est M. Le Josne; en
partant *de cette donnée* vous
aurez la mesure des autres.

(96)

DUHEM, médecin. On n'est pas plus savant que M. Du-hem, car il est docteur.

VANHOENACKER. Ce lé-gislateur assiste régulièrement à l'Assemblée, mais il garde l'incognito.

COPPENS, SALENGROS. Ces deux membres sont tombés en paralysie depuis qu'ils sont à l'Assemblée.



DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT

De Loise.

M M.

TRONCHON, cultivateur.
Et voilà en quoi est sublime
notre admirable constitution,
un paysan avec son marc
d'argent a le droit de venir
laver la tête aux rois, ne pou-
vant la faire couper.

GERARDIN. Ce ci devant
s'essaye quelquefois à la tri-
bune, nous ne savons s'il a
l'art de se faire écouter, mais
ce qu'il y a de certain, c'est
que l'assemblée agit comme il
parle.

LE CARON, MAZAU-
COURT, LUCY, CALON,

I

le premier est commandant de la Garde Bourgeoise à Compiègne, le dernier est dans l'état major de l'armée de ligne. Comme militaires on ne peut se ressembler moins; comme législateurs on ne peut se ressembler d'avantage; quand à M. Lucy il ne tardera sans doute pas de nous apprendre ce qu'il est.

COUPÉ, un curé devroit toujours l'être.

THIBAUT, celui-ci n'est pas le curé de soupe mais un membre qui lui ressemble,

DUBOUT, GOUJON. C'est un homme d'un rare mérite que M. Goujon : mais M. Dubout est un législateur d'une autre force; nous sommes persuadés d'une chose, c'est

(99)

que si l'empire françois se relève de ses ruines, c'est au génie de M. Dubout qu'elle le devra si ce n'est à celui de M. Goujon.

HAINSELIN , VISQUE-
NEF , LAUNAY , SUERY.
Après M. Goujon et M. Du-
bout il faut tirer l'échelle. Il
n'y a plus personne que nos
éloges doivent éléver aux nues.



DÉPARTEMENT

De l'Orne.

M M.

BARBOTTE. Son nom est une vérité.

LESUEUR. Nous en parlerons peut-être.

† LEFESSION. Voilà un nom bien indécent pour un évêque; Un M. le Comte avoit été nommè; il a refusé, M. le Fessier l'a remplacé. Si M. le Comte au contraire eût remplacé M. le Fessier, ce seroit tout de même.

LE COMTE - DUBETZ,
PAIGNARD , LE BOUCHER-DU-LONGCHAMP,

(101)

ANDRE, TEREDE, DEMES
LAUTOUR, DUCHATEL.
Voilà quels sont les autres dé-
putés du département de l'orne:
Nous vous en disons tout ce
que nous en savons. Sans nous
étendre beaucoup sur son
compte, nous devons dire
encore, un mot de M. Tére-
de, lequel est à la fois docteur
en médecine et juge de paix.
Ces deux états si opposés ont
cela de bon cependant, que
l'un répare les maux de l'autre:
Car si le médecin répand
le deuil dans les familles, le
juge de paix y répand la con-
solation.



DÉPARTEMENT

De Paris.

M M.

GARRAN DE COULON.

Si l'on juge de la sévérité de ses principes par la simplicité de son costume , c'est assurément le meilleur patriote de la capitale. l'Assemblée dans sa sagesse a remarqué ces rapports , et pour lui témoigner la haute estime qu'elle a de ses sentimens patriotiques , elle l'a élevé à la dignité de grand procureur de la nation auprès du haut jury.

CONDORCET. Mathématicien distingué , savant profond , philosophe célèbre , aujourd'hui législateur subli-

me dans la chronique , il ne manque plus à sa gloire que le mince talent de grand orateur ou de grand écrivain . C'est une bagatelle . Mais s'il peut unir ce mérite à ceux dont il est doué ce sera vraiment un homme extraordinaire .

LACEPEDE . Ce législateur est un excellent naturaliste . Il a fait une histoire des animaux , on prétend qu'il travaille à celle des membres de l'assemblée nationale .

CERUTTI . Il fut italien , jésuite et prêtre : aujourd'hui pour faire une anthitése il est devenu patriote . La feuille villageoise est le précieux écrit qu'il destine à éclairer les campagnes ; mais nos bons villageois entendent peu son langage . C'est un bel-esprit de

paris qui écrit aux bergers de Fontenelle.

PASTORET. Il doit être satisfait; après avoir tant écrit sur les loix, il est appellé à en faire; s'il les fait bonnes, ce sera tant mieux pour sa gloire; si elles sont mauvaises tant pis pour nous.

BRISSOT. On doit peu s'étonner disoit un homme d'esprit, de la prédilection que M. Brissot témoigne pour les noirs. Il a des rapports marqués avec eux; et s'il paroît leur être si attaché c'est que la nature parle en lui: Il a l'ame comme les nègres ont le corps. On tient toujours à ses semblables. Une chose que nous nous plaisons à remarquer, c'est que l'ami des esclaves est l'ennemi des rois. Son amour pour les

noirs a déjà perdu les colonies.
Sa haine pour les princes per-
dra bientôt la France.

LACRETELLE. On ne peut
disconvenir du mérite de cet
honorable. Il l'a assez prouvé
par le désir qu'il a manifesté
d'être élevé à la législature ;
Car demanderoit-on une pla-
ce de laquelle on ne se croiroit
pas digne ? Mais on n'est point
universel. M. Lacretelle sait
écrire, mais ne sait point par-
ler. Il a remplacé M. Godard,
lequel vient de mourir; mais
quoique remplacé , l'assem-
blée semble toujours privée
d'un de ses membres.

HERAUT DE SECHEL-
LES. On peut dire que c'est,
nous ne disons pas un bon ,
mais un bel orateur. S'il n'en
a pas les facultés morales, il
en a du moins le physique.

(106)

RAMONT. QUATREMERE
de QUINCY. Deux écrivains
de même force.

BROUSSONNET. C'est un
physicien métamorphosé en
législateur.

MULOT, GOUVION. Qu'on
ne s'étonne pas de voir ici un
moine en face d'un militaire.
Les deux législateurs ont des
rapports sensibles ; car ils ju-
rent , fument et boivent
également. Ajoutez à ces qua-
lités que si M. Gouvier n'a
jamais été moine , ce que nous
ignorons , M. Mulot fut autre-
fois grenadier. Un autre trait
de ressemblance est que si l'un
a été chargé de maintenir
paris dans le devoir , l'autre a
eu la commission d'aller met-
tre avignon à la raison. Et il
y a si bien réussi qu'il n'y a

pas une famille qui ne lui demande un fils ou un pere.

THORILLON..M. Thorillon est bien le membre le plus heureux de l'assemblée ; car il est d'une surdité parfaite.

On nous dispensera de faire un article pour chacun des autres députés de Paris. Ce que nous avons de mieux à faire , c'est de les écrire ici à la file. Ils sont sans doute assez connus et tous les éloges dont nous pourrions les accompagner ne sauroient les faire estimer d'avantage : les voici:

BEAUV AIS , BIGOT de PRÉAMENEU , CRETTE , GORGUEREAU , FILAS SIER , BOSCARY , ROBIN , DEBRY , TREIL PARDAL HAN , MONNERON.

Ces honorables sont à leurs collègues , ce que dans un tableau sont les figures accessoires aux figures principales.

DÉPARTEMENT.

Du Pas de Calais.

M M.

CARNOT l'aîné. CARNOT le jeune. Les deux frères sont capitaines au corps royal du génie. Même profession , même grade , mêmes talens , même génie , ils ont toutes sortes de ressemblance ; et s'ils diffèrent entr'eux , ce n'est que par l'âge et la figure.

LEFRANCQ. On pourroit l'être d'avantage.

HAUDOUART. Laissons en

(109)

paix sa cendre ; son ame repose dans la nuit du silence.

WALLART , LE GREFFIER, FRANÇOIS, DUQUESNOY. Ces honorables étoient d'honnêtes laboureurs occupés à cultiver leurs champs. Accoutumés au travail , ils languissent dans les ennuis de la législature. Ils ont raison, depuis qu'ils y sont , de s'ennuyer à ne rien faire.

DENSY , homme de loi , BAERT , négociant. Nous tairons leurs autres qualités.

BLANCHARD , grand-juge militaire. nous nous garderons de juger ce grand juge de peur qu'il ne nous juge à son tour.



DÉPARTEMENT

Du Puy de Dôme.

M M.

MAIGNET. Il est à croire que les auvergnats ne pouvoient pas faire mieux en faisant choix de leurs députés ; ce qu'il y a de sûr , c'est qu'ils ne pouvoient pas faire moins.

GIBERGUES , patriote républicain , prêtre athée. M. Gibergues a su s'élever à toute la hauteur des principes du jour. *Dieu et le roi* étoit la devise des prêtres de l'ancienne église : la sienne est : *point de Dieu , plus de Roi.*

THÉVENIN , GAUBET , MOULIN. On les dit excellens pour le cabinet.

(111.)

TEALLIER. Nous ne l'avons, ni n'en avons entendu parler,

SOUBRANY. Il étoit maire de Rioms. Cette qualité ne suffisoit-elle pas pour l'élever à la législature ?

COL, CUEL. Les porteurs d'eau de Paris ont une estimé profonde pour ces deux grands législateurs de leur pays : c'est tout simple : chacun chomme ses saints ; ces deux députés illustres ont en effet un mérite égal, et la réputation de M. Col est telle qu'on ne peut raisonnablement lui opposer d'autre rival que M. Cuel.

ROMME. C'est un député comme il y en a tant.

RABUSSON, LAMOTHE.

(112)

Ce législateur est de la force
de M. Romme.

COUTHON. M. Couthon monte quelquefois à la tribune; et le Roi et les Princes et les ministres sont le but où tendent ses traits; mais lorsque vous croyez l'entendre ce n'est pas lui qui parle; c'est un écho qui répète les paroles qu'il reçoit des autres membres de la députation.



DÉPARTEMENT

Des hautes Pyrénées.

M M.

DARNEUILH. On n'observe pas à la trappe un silence plus rigoureux.

DUMORET. M. Dumoret a assurément de l'esprit mais c'est un trésor auquel il ne touche pas.

CONGET. M. Conget est tout aussi avare que M. Dumoret,

FOURNIER, GERTOUX, MALHO. Ces honorables ne sont pas sans génie ; mais c'est singulier, leur génie les quitte à la porte de l'Assemblée et n'y entre jamais avec eux.

K

DÉPARTEMENT

Des basses Pyrénées.

M M.

CASAMAJOR , CASAMA-
JOR. Envain nous avons cher-
ché en eux quelque chose qui
les distinguât , nos efforts ont
été inutiles. Nous sommes for-
cés de laisser ce soin à la sa-
gacité de nos lecteurs.

LEREMBOUR , DITHUR-
BIDE. Ces députés gascons
feront bonne contenance jus-
qu'à l'arrivée des princes.
Alors on les verra s'enfuir jus-
qu'aux sources de la garonne.

BERGERAS. Autre fanfa-
ron de patriotisme.

LOSTALOT. Lostalot est le

nom d'un jeune homme qui fit les plus beaux morceaux de révolutions de paris, et qu'une fièvre de patriotisme enleva aux patriotes. Celui-cy est sans doute son parent car s'il n'en a pas les talens, on voit du moins qu'il brûle du désir de les avoir.

DÉPARTEMENT

Des Pyrénées orientales.

M M.

LUCIA. Voyez M. Marie.

MARIE. C'est un député vierge. Il a demandé plus d'une fois la parole et ne l'a pas encore obtenue. Lorsqu'il aura un peu plus d'usage il saura qu'il est des choses que l'on prend et que l'on ne demande pas.

K 2

(116)

ESCANYE, SIAU, RIBES.
Ce sont des hommes de Loi.
C'est assez pour être de mau-
vais législateurs.

DÉPARTEMENT

Du haut-Rhin.

M M.

RITTER, RUDLER, SCHYR
MER. Ce sont des allemands
français, aussi parlent-ils un
français allemand.

WOELTERLE. Nous som-
mes portés de cœur à en avoir
la meilleure opinion du monde.

GRUAT. Membre qui opine
non du bonnet mais du der-
rière.

DELAPORTE. Cet avoué

avoit de l'éloquence dans son tribunal. Depuis qu'il est à l'assemblée son talent semble s'être évanoui. Il est vraiment plus aisé de plaider en faveur d'un citoyen battu, ou d'un dindon assassiné par un passant que de discuter les grands principes de la politique et de la législation.

BAMLIN. Celui-cy n'a jamais eu de prétention à l'éloquence. Et c'est ce qui fait que nous en faisons un si grand cas; car il est beau de ne prétendre qu'à ce que l'on peut atteindre.



DÉPARTEMENT

Du bas-Rhin.

M M.

MATHIEU. Mathieu ne fut pas un meilleur apôtre de l'évangile que celui-ci l'est de la constitution.

BRUNCK , KOCH , RHUL .
Ne voilà-t-il pas des noms dignes d'être transmis à la postérité nous conseillons pourtant à ceux qui les portent de les familiariser , s'il se peut , avec la gloire , de peur qu'elle n'en soit épouvantée .

WILHOLM. M. koch est professeur d'histoire à Strasbourg , et M. Wilholm la connoit ; il vous dira qu'une révo-

(119)

lution pour se maintenir doit être basée sur de bonnes loix ; et que pour faire de bonnes loix il faut avoir du génie.

MASSENET. M. Massenet ne sait pas tout cela, et s'en met peu en peine.

NOBLAT, BRICHE, ARBOGAST. Il est démontré que tout homme a son génie, et peut-être utile dans l'occasion. Si elle se présente à ces messieurs, il faut espérer qu'ils en profiteront.



DÉPARTEMENT

De Rhône et Loire.

M M.

† LAMOURETTE, évêque du département. Il méritoit les honneurs de l'épiscopat. Ses *prônes civiques* et *l'estime de Mirabeau* l'y appelloient également; orateur sacré et prophane il passe tour-à-tour de la chaire à la tribune et de la tribune dans la chaire. Ses efforts dans ces deux genres d'éloquence sont les mêmes , et sa réputation est égale à ses talens.

THEVENET, BLANCHON,
SAULNIER, membre dont la nullité est plus louable que la fréle célébrité du précédent.

DUVAUT,

(121)

DUVAUT. Il n'est que cela;

SAGE. Nous l'ignorons.

MICHON-DUMARAIS, JOVIN-MOLLE, COLLOMB, DE GAST. Y a-t-il un homme en France qui ne soit l'admirateur de M. Michon-dumaraïs ? bien des gens cependant lui préfèrent M. Jovin-Molle, et d'autres M. Collomb de Gast. Pour nous, nous les estimons tous les trois également et nous pensons qu'ils méritent l'applaudissement de ceux mêmes dont ils sont le moins connus.

DUPUY. Il est sublime lorsqu'il se tait.

SANLA VILLE. Il est notaire à Beaujeu, il eut mieux fait d'y rester ; ici il peut l'avoir mauvais.

L

CAMINET. Voyez ce que nous disons de M. Chirat

CHIRAT. Voyez ce que nous avons dit de M. Caminet.

LA ROCHETTE. Jusqu'à ce jour M. Larochette ne s'étoit occupée que de ses affaires et ne pensoit pas qu'il dût s'occuper de celles des autres, aussi l'apocalypse est pour lui moins obscure que la politique.

LEMONTEY. C'est un bel esprit de Lyon, aussi fait il quelques-fois des phrases à l'Assemblée; s'illes nourrit d'idées au lieu de les enfler de mots; s'il substitue des réflexions aux figures, et de grandes vues à ses petits traits d'esprit, il pourra se distinguer de

ses obscurs rivaux; mais que M. Lemontey ne se dissimule pas que nous lui imposons une forte tâche; car pour nous satisfaire il faut des lumières et du génie.

DÉPARTEMENT

De la haute Saône.

M M.

CRESTIN, LECURET. Ces Messieurs sont juges au tribunal de leur district; ainsi nous n'exigerons pas d'eux qu'ils ayent le talent de la parole; il suffit qu'ils ayent des oreilles: et ils n'en manquent pas.

CARRET, LABOREY. Ceux-ci sont hommes de loi; et si les juges ont perdu le

L 2

jugement: les avocats semblent avoir perdu la parole.

COURTOT, SIBLOT. Le premier est juge; et l'autre médecin; nous nous garderons de juger le juge, parce qu'il pourroit nous le rendre; nous ne dirons rien de plus de M. Siblot que de M. Courtot parce qu'un médecin est toujours un homme à craindre.

DESGRANGES. Celui-ci se borne à faire des vœux pour la chose publique, ne pouvant faire mieux



DÉPARTEMENT

De Saône et Loire.

M M.

GARCHERY, juge de paix.
Ne lui faisons pas la guerre.

BISON, propriétaire; c'est
la meilleure de ses qualités.

JOURNET, CORNET. Ces
Messieurs sont dignes d'entrer
en comparaison avec les sui-
yans.

RUBAT, MASUYER, DU
ROUSSIN, REVERCHON.
et ceux-ci la soutiennent.

GELIN. Il ne faut pas dire
que ce législateur ne pense
pas, est sans idées: cela est
faux; il pense avec les idées
des autres.

JAMES, DESPLACES. Ces Messieurs sont des patriotes ardents, mais il ne faut pas croire qu'ils soient de ces patriotes qui n'ont la chaleur de leur patriotisme que dans la tête. Ils l'ont dans le cœur et non dans l'esprit.

DÉPARTEMENT

De la Sarthe.

M M.

ROUSSEAU. Rousseau fit maintes réveries sur la science des gouvernemens : il falloit qu'un autre Rousseau fût destiné à les mettre en pratique.

VÉRITÉ. Vous voyez que la vérité est à l'assemblée ; mais elle s'y cache si bien, qu'elle n'y a pas été encore apperçue.

SALMON, BARDOU-BOIS-QUETIN , BARRÉ , CHAPPE , ROJOU. Nous avouons que nous sommes embarrassés quelquefois dans les éloges que nous avons à donner à tant de membres différens. Comment caractériser avec précision des talents si nombreux et si divers ou nuancer à l'infini des portraits qui ont la même physionomie ? notre embarras augmenteroit encore si nous ne prenions le parti de passer à d'autres.

GUÉRIN. C'est bien le plus distingué des membres obscurs de l'assemblée.

FRANÇOIS. Il est un autre François dont nous avons quelque chose de plus à dire.

RICHARD. Notre silence

vous en dit plus que ne ferroient les plus longs discours.

DÉPARTEMENT

De Seine et Oise.

M M.

LECOINTRE. Comment se peut il que le témoin journalier des vertus de Louis XVI soit devenu son ennemi le plus cruel ? M. Lecointre nourrirait-il dans son cœur cette haine que le méchant porte à l'homme vertueux ? Vous croyez peut-être que c'est un avantage pour M. Lecointre d'avoir été élevé à la législation : point du tout. Cet honneur est un poison qui tue sa réputation. Autant il fut célèbre autant il est obscur. Sa célébrité

commença au 6 octobre 89, et finit au jour de l'ouverture de l'assemblée.

SORET. M. Soret est loin d'avoir eu le même malheur. Il jouit de tous les avantages de l'obscurité , sans craindre de les perdre jamais.

COLAS. On s'attend bien que nous pouvons en dire autant de M. Colas. Il n'est pas de nom plus heureux , et qui soit plus en harmonie avec celui qui le porte. Il peint , il est à la fois l'image de son caractère et l'expression de ses qualités personnelles.

HUA. Il n'y a qu'une lettre à changer à celui-ci pour être aussi parlant et aussi expressif que le précédent. Dans ce cas M. *Hua* sera M. *Hué*.

PETIT. On ne peut pas l'être d'avantage.

(130)

BASSAL, curé de St. Louis.
Un curé est sans doute fort utile à ses paroissiens ; car ne faut-il pas qu'il les confesse ? mais peut-il être d'une aussi grande utilité dans une assemblée de législateurs ? Si son utilité est la même , son sort est bien différent. Dans sa paroisse , il répandoit la lumière sur ses ouailles , ici il la reçoit de ses paroissiens.

BOISSEAU , PILLAUT. Il y a des gens qui croient fermement que chaque homme a son semblable dans le monde. Si cela est , M. Boisseau est très-certainement le semblable de M. Pillaut.

DUMAS, maréchal-de-camp.
M. Dumas a prouvé qu'il avoit la parole aussi meurtrière que l'épée. Ses adversaires ne re-

(131)

viennent pas des coups qu'il leur porte , et si sa valeur triomphe des uns , l'ennui vient à bout des autres.

HAUFFMANN. Voyez M. Courtin.

COURTIN. Ces deux Messieurs sont négociants. Nous consentons qu'on nous pende si nous en savons d'avantage.

TENON. M. Ténon est de l'académie des sciences. Ainsi vous pouvez juger s'il est savant. Ce législateur sait toutes les sciences hors celles de la législation.

LEGRAS. S'il ne l'est pas , il est dans un poste à le devenir.

CHERON. Il a remplacé M. Le Breton. Nous aurions tort

d'avoir des regrets ; car lorsqu'on est mal , c'est une sottise de chercher à être mieux , de peur d'être plus mal encore.

DÉPARTEMENT

De la Seine inférieure.

M M.

DUCASTEL. C'est un des orateurs de l'assemblée , et assurément ce n'est pas le plus mince : nous convenons qu'un député très-célèbre peut être un homme très-ordinaire. Ce que nous admirons sur-tout dans M. Ducastel , c'est sa modération en tout. Ses sentimens sont purs sans être exagérés , et ses opinions sont modérées comme ses talens.

HOCHET. Ne jouons pas

sur le mot. , et qu'on ne nous accuse pas de prendre M. Hochet pour un hochet. Nous sommes loin de tomber dans cette erreur ; car un hochet amusé et n'ennuye pas.

LUCAS. Homme de loi qui n'a ni Dieu , ni foi ni loi,

CHRISTINAT, LANGLOIS,
VIMAR, LETAILLEUR, BEL-
LANGER. Les communes d'Angleterre sont composées des plus illustres et des plus savans hommes du royaume. Il y a cette différence entre les législateurs Anglois et les législateurs Français , que les premiers sont tous de riches propriétaires fonciers , aulieu que les nôtres ont simplement le desir de le devenir ; aussi ils vont travailler en conséquence.

FORFAIT. Son nom, sa personne et ses actions sont dans un accord parfait.

TARBÉ. L'honorable a fait quelques rapports à l'assemblée. Ils étoient si méthodiques et si clairs qu'après les avoir entendus, on s'est trouvé dans le même cas ou Chappelle se trouva un jour en se levant de table, et dit à son voisin: «mon ami, où est-ce que nous allons dîner d'ici?»

GRÉGOIRE , BRÉMOU-TIER , FROUDIERE. On demandoit un jour à un homme d'esprit pourquoi on ne voyoit plus , comme ci-devant des groupes de sans-culottes sur la terrasse des Feuillans vis-à-vis l'assemblée : *la raison en est simple* répondit-il , *c'est qu'ils sont maintenant eux-*

*mêmes à délibérer dans la
salle.*

DESPORTES , ALBITE ,
LÉON - LE - VASSEUR . Montesquieu a dit dans ses lettres persannes qu'aulieu de recueillir les voix à la majeure dans les délibérations il vaudroit mieux les recueillir à la mineure , attendu qu'il y a fort peu d'esprits justes , et qu'il y en a une infinité de faux . L'assemblée nationale justifie complètement cette réflexion . Les décrets auroient une autre sagesse si la minorité les fesoit ; car ces Messieurs - ci ne contribueroient pas à les faire .



DÉPARTEMENT

De Seine et Marne.

M M,

HEBERT. Il est sans titres
ni qualités.

QUATRESOLS , chev. de
St. Louis. S'il ne vaut pas
plus que son nom , sa croix
est d'un prix fort au-dessus de
sa personne.

JAUCOURT. C'est un gen-
tilhomme qui ne croit pas avoir
cessé de l'être.

SÉDILLEZ, DUBUISSON,
REGNARD-CLAUDIN. Parce
que ces Messieurs ne parlent
pas , ils voudroient empêcher
les autres de parler : cela n'est
pas juste. Nous invitons et M.

(137)

FÉDILLEZ et M. REGNARD-CLAUDIN , si malgré tout leur esprit , ils n'ont pas le talent de la parole , de permettre à ceux qui l'ont , d'en faire usage.

JOLLIVET , NARET , BEJOT , RATAUD. La constitution ressemble à la tour de Babel qui avoit toujours besoin de nouveaux étais ; et nos législateurs sont semblables aux maçons qui la construisoient et qui ne purent la finir , faute de pouvoir s'entendre. M. Jollivet , par exemple , parle une autre langue que m. Bejot , et le jargon de M. Rataud n'est pas celui de M. Naret.

VIENNOT - VAUBLANC . Les hommes du mérite de M. Vaublanc ne sont pas communs à l'assemblée. La sagesse et la

M

(138)

modération en forment la base.

M. Vaublanc tient aux principes comme un vaisseau à son ancre , et quoiqu'ami du pouvoir exécutif , il n'en est pas moins patriote.

DÉPARTEMENT

Des deux Sèvres.

M M.

JARD-PANVILLIER, LE COINTE-PUIRAVAUX, DUBREUIL-CHAMBARDEL. Ce sont des membres anditeurs des contes de l'assemblée.

CHASTEAU, AUGUY, JOUNEAU. Ceux-ci sont dans un parfait équilibre avec les précédents.

(139)

ROBOAM. Il y eut un Roboam Roi des juifs, notre Roboam est un des sept-cent quarante-cinq monarques qui règnent depuis trois mois en France. Roboam le juif fut détrôné par un certain Jéroboam son frère en royauté, le Roboam de nos jours ne sera-t-il pas renversé du trône par un nouveau jéroboam venu d'outre-Rhin ?



M 2

DÉPARTEMENT.

De la Somme.

M M.

† DESBOIS , évêque du département , M. DESBOIS , de la Cure de S. André des-arts , est passé à l'Evêché du département de la Somme. De son évêché puisse t-il être ramené dans sa Cure de S. André : il mérite bien d'en subir la croix.

GOUDET. M. Goubet est marchand cordier. ainsi sans qu'il s'en doute on peut dire qu'il file sa corde.

DEHAUSSY-ROBECOURT
DELAUNAY, DEBRAY-
CHAMONT. Ces Messieurs

(141)

tremblent qu'on n'en file pour eux.

NAU. Si M. Nau l'évite ce sera à la faveur de l'obscurité qui l'environne.

QUILLETT, LOYEUX,
LOUVET. L'assemblée dite nationale, est le centre et le foyer de la conspiration qui trouble depuis si long-tems le repos de l'empire; et cependant les honorables membres n'en sont point complices. Pour quelques membres qui font, combien d'autres qui laissent faire.

RIVERY, SALADIN.
M. Rivery ne trempe pas plus dans le complot que M. Saladin.

MASSEY, BALLUE. et M.
MASSEY non plus que M.
Ballue.

DÉPARTEMENT

Du Tarn.

M. M.

LEROY - DE-FLAGIS. M.
Leroy-de-flagis l'est à présent
de tout le royaume.

LASOURCE. Elle est sans
fond ni rive.

**LACOMBE - SAINT - MI-
CHEL,** officier d'artillerie on
le voit bien. Sa bouche com-
me celle d'un canon vomit
l'épouvrante et la consterna-
tion de l'ennui, et rien n'é-
gale, quant au bruit, l'artille-
rie de son éloquence.

**GAUSSERAND, AUDOY,
SANCERRE.** Le peuple fran-

cois fut le peuple le plus célèbre et le plus illustre de l'univers mais combien il est dégénéré; l'or pur s'est changé en plomp vil; la chose est facile à prouver: il est naturel de penser que les représentans du peuple soient l'élite de ce peuple. Or si nous jugeons de la nation par ses représentans, le peuple françois est bien le dernier des peuples.

ESPÉRON. Oui espérons, c'est tout ce que nous pouvons faire.

COUBÉ. M. Coubé est un bien honnête homme; c'est un législateur de mœurs aussi simples que ses talens.

LARROQUE-LABECÈDE. M. Larroque Labecède clôt la députation, et l'on peut dire

que la fin couronne l'ouvrage.

DÉPARTEMENT

Du Var.

M M.

ROUBAUD, médecin, ROUBAUD médecin; long-tems nous avons cru que ces deux membres n'étoient que le même homme; nous avons enfin appris qu'ils étoient réellement deux: et si le public s'obstine à les confondre, c'est à eux désormais qu'ils doivent s'en prendre.

GRANET. M. Francaleux avoit cinquante ans lorsque tout-à-coup il se trouva poète; la même chose est arrivée à M. Granet à près de soixante ans

ans le talent de l'éloquence est venu se nicher dans sa tête , et le voilà aussi orateur que pas un de l'Assemblée.

POITEVIN , MURAIRe , PHILIBERT . Diogène une lanterne à la main , cherchoit en plein jour un homme au milieu de la ville d'Athènes et n'en trouvoit pas . Aussi malheureux que diogène , nous sommes allés à l'assemblée nationale armés du même flambeau , et parmi sept cent quarante sept députés nous n'avons pas trouvé un homme .

DESPINASSY . La lanterne de Diogène ne pouvoit l'offrir à nos yeux

ISNARD . C'est bien le premier phrasier de l'assemblée ; et le plus extravagant éner-

gumène de la faction jacobite
c'est lui qui dans les beaux
mouvemens de sa virulente
éloquence foudroie du haut
de la tribune les émigrans et
les potentats , menace Louis
seize de la haine du peuple ,
et les ministres de la *mort* ,
tous les monarques de l'Euro-
pe , de la guerre ; personne
n'est plus que nous l'ad-
mirateur de ses *grands ta-*
lens. Mais nous l'invitons ,
pour la perfection de ces mê-
mes talens : au lieu de mots
à nourrir son éloquence de
choses pourvu que ces choses
soient prises dans le sens com-
mun ; car il faut l'avouer ; jus-
qu'à ce jour son éloquence ne
fut que délire ses menaces que
folie , ses mouvemens que bru-
talité ; ses raisons qu'extrava-
gance , il n'est pas aisée sans
doute de faire d'une tête mal

organisé une tête saine, mais rien n'est impossible à un député *patriote*. Ne sommes nous pas dans le siècle des prodiges, une révolution est une bagatelle aujourd'h'ui: et nous ne doutons pas qu'elle ne s'opère dans la tête de M. Isnard aussi facilement qu'elle s'est faite dans l'empire.



DÉPARTEMENT

De la Vendée.

M M.

GOUPILEAU. Tout le monde connoit M. Goupilleau membre de l'assemblée constituante. M. Goupilleau d'aujourd'hui est très sûrement le parent de M. Goupilleau d'autrefois. On le voit à son zèle pour la parole et à l'effervescence de son patriotisme.

GAUDIN, Gaudin, l'un est négociant, et l'autre vicaire de la cathédrale du département. leur métier, quoique très-différent en apparence, au fond est à-peu-près le même. Si l'un

(149)

vend des draps , l'autre vend
des messes.

Musset. Ce n'est pas un homme , c'est un prêtre ; c'est-à-dire , un être constitutionnellement placé entre Dieu et les hommes pour être leur organe auprès de lui , et son ministre auprès d'eux.

MORISSON. Spectateur des combats que se livrent les athlètes de l'assemblée nationale , il ne se jette jamais dans la mêlée , mais il est de ceux qui siègent et décretent.

MAIGNEN. M. Magnien est aussi de ce nombre.

GIRAUD , THIERRIOT ,
PERREAU. Ces Messsieurs gardent un égal silence , Nous ne faisons aucune difficulté

N 3

(150)

de les en louer : on les blâmeroit peut-être de l'avoir rompu.

DÉPARTEMENT

De la Vienne.

M M.

ALLARD. Ce professeur en droit détruit ici la science qu'il enseignoit à Poitiers.

MARTINEAU. C'est le petitco usin du grand Martineau qui florissoit l'an premier de l'ère de la liberté.

MONTAULT-Desiles, nous lui faisons grace en faveur de son nom.

GUILLAUD de Letanche,
PRESSAC - Desplanches. A

l'égard de ces Messieurs nous n'avons pas les mêmes raisons pour les ménager ; mais nous sommes humain nous aimons mieux d'ailleurs être injustes dans nos éloges que dans nos satyres.

BELLEROCHE. M. Belleroche n'a pas percé le nuage qui l'environne ; mais l'assemblée n'est pas encore dissoute, et M. Belleroche ne retarde son vol que pour s'élever plus haut.

PIORRY. M. Piorry est dans le même cas que M. Belleroche.

INGRANT, c'est un *patriote distingué*, et un homme fort commun.

DÉPARTEMENT

De la haute Vienne.

M M.

† GAY-DE-VERNON, évêque du Département. M. Gay pourroit bien ne l'être pas toujours , car si les émigrans reviennent M. l'Evêque constitutionnel risque fort de n'être plus qu'un évêque *in partibus*. Il est vrai quil ne manquera pas de diocèses.

CHAUBRY - de Laroche. Son nom est aussi commun que sa personne.

BORADS. Après la nullité de M. de Laroche , celle qui mérite le plus de la nation est sans-contredit celle de M. Bor-das.

(153)

MICHELON. M. Michelon
Peut le disputer à M. Bordas,
et même l'emporter.

DUVOISIN - de la Serve.
Même article que celui de
M. Chabry - de laroche.

FAYE. C'est un de ces mem-
bres de l'assemblée qui gar-
dent l'incognito.

DEPERET médecin. Ce qui
annonce que les partisans de
la révolution sentoient l'état
bien malade , c'est le nombre
de médecins qu'ils ont envoyé
à la législature ; mais ce sont
les médecins qui tuent plus
souvent que la maladie.



DÉPARTEMENT

Des Vosges.

M M.

MENGIN , CARANT. Ces Messieurs connoissent à fond les institutes de Justinien et les Pandectes , le Code et le Digeste , les ordonnances et les arrêts de reglemens , loix excellentes faites pour le bonheur du genre-humain.

ANDRÉ. mon bon andre ne sait pas tout cela , et prétend n'en être pas moins instruit.

DIEUDONNÈ. Ce nom étoit d'un heureux augure ; mais ceux qui le connoissent disent que M. Dieudonné ne vaut pas le diable.

(155)

DELCIERRE, MARANT ;
Le premier est homme de loi ,
et le second négotiant. Si l'un
habille ses concitoyens l'autre
les dépouille.

VOSGIEN. M. Vosgien
prend quelquefois l'essort ,
mais il ne le soutient pas long-
tems.

FRANCOIS - de Neuchâ-
teau. Tout le monde connoit
ce petit prodige ; à douze ans
il fit de jolis vers : à vingt ans
il en fit de mauvais , à trente
ans il fut un très-bon avocat ;
à quarante c'est un plat législa-
teur. Ce poëte a l'ambition d'é-
tre orateur. Aussi nous débite-
t-il quelque fois à la tribune
des discours en prose poëti-
que. Nous l'avons entendu der-
nièrement provoquer un dé-
cret contre les prêtres insidè-

les à l'église , décret impie qui les mettroit dans l'alternative de sacrifier ou leurs jours à leur conscience , ou leur conscience aux craintes de la mort . L'intolérance philosophique succède à l'intolérance religieuse . Il n'est plus permis d'entendre la messe de tel prêtre ; bientôt il ne sera plus permis de l'entendre du tout .

DÉPARTEMENT

De Lyonne.

M M.

MARIE-DAVIGNEAU , cultivateur . On dit qu'il a une bonne tête ; ce qu'il y a de certain , c'est qu'il a une bonne terre .

{ LAUREAU , GRÉAU . Deux

talens jumeaux. Le même jour
les vit naître : le même jour
les verra mourir.

BONNEREOT, FAYOLLE.
A les voir on les prendroit pour
des sourds et muets , élèves de
l'abbé *hauï*.

BERNARD. C'est le nom
d'un poète charmant : peut-être
Sera-t-il celui d'un grand ora-
teur. nous l'espérons ; car ,
dans ce siècle impie , nous
n'avons pas honte d'avouer
que nous croyons encore aux
miracles.

MA L US. Ce non porte sa
qualification avec lui.

ROUGIER-LA-BERGERIE,
de la société d'agriculture de
Paris. **MOREAU**, cultivateur.
Le premier sans doute pour
son plaisir , fait de beaux

systèmes sur l'agriculture que le second , jaloux de recueillir d'amples moissons, se garde bien de suivre. Le routinier est plus heureux que le savant. Tous les deux sont également déplacés. L'un voit trop que l'assemblée n'est point une académie ; L'autre s'entend mieux à greffer un arbre qu'à éneter des loix.



